Tous ceux qui vraiment, de tout coeur, veulent voir fleurir la religion catholique et la société, défendues par le talent et la presse, que ceux-là protègent de leurs libéralités la fécondité de la presse chacun proportionnant ses largesses à sa fortune. Les soldats de la presse ont absolument besoin de ces secours, sans lesquels leurs travaux n'auraient que des fruits incertains et chétifs.

LEON XIII

LE PATRIOTE



DE L'OUEST

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

C'est notre ardent désir que les fidèles s'abonnent aux journaux vraiment catholiques, et qu'ils les soutiennent de toutes façons, que le clergé les encourage et travaille à leur diffusion. Il n'y a peut-être pas, ...heure actuelle, de moyen plus ef-...ce de défendre la cité du bien que ...der, par notre confiance et nos ...ours opportuns, les journalistes ...holiques à repousser toutes les ...aques parties de la cité du mal.

1er Concile plénier de Québec.

28ième année — PRINCE-ALBERT, Sask., mercredi, le 12 octobre, 1938 — NO. 289

LE ROI ET LA REINE VISITERONT LE CANADA

ILS SEJOUERONT TROIS SEMAINES EN NOTRE PAYS

Ils acceptent l'invitation de M. King

LONDRES, — On vient d'annoncer officiellement que Leurs Majestés le roi et la reine visiteront le Canada l'été prochain.

On a annoncé cette nouvelle de Balmoral, en Ecosse, où se trouvaient à ce moment Leurs Majestés. La nouvelle, que rapportaient les journaux de samedi dernier, était ainsi conçue:

"Le roi et la reine ont gracieusement consenti à accepter l'invitation que leur a faite le premier ministre du Dominion de visiter le Canada l'an prochain.

"Leurs Majestés espèrent arriver au Canada de bonne heure à l'été et pouvoir y séjourner environ trois semaines.

LA GRANDE-BRETAGNE REARME

CHAMBERLAIN SERAIT SCEPTIQUE

LONDRES, — La Grande-Bretagne accélère son réarmement afin de sauvegarder "la paix de Munich". Plusieurs donnent à entendre qu'il y aura conscription en une certaine mesure.

Dans le monde diplomatique, certains affirment que le premier ministre Chamberlain lui-même n'est pas porté à croire que le Reichführer n'a plus, conformément à la déclaration qu'il a formulée avant la conférence de Munich, de demande territoriale à faire en ce qui concerne l'Europe.

UNE ERE DE RELATIONS CORDIALES

LA FRANCE ET L'ITALIE

PARIS, — Le premier ministre Edouard Daladier a déclaré à la Chambre des Députés que sa rencontre avec le chancelier Hitler à Munich marque le début d'une ère de relations cordiales entre la France et l'Allemagne. En donnant lecture de sa déclaration ministérielle sur l'accord des Quatre, il a annoncé que la France avait décidé d'envoyer un ambassadeur à Rome afin de renouer des relations cordiales avec l'Italie. On sait que la France n'a pas d'ambassadeur à Rome depuis 1936 parce qu'elle a refusé de reconnaître la conquête de l'Ethiopie par l'Italie.

L'accord anglo-français n'exclut aucun autre accord

LONDRES, — Au message que le premier ministre Chamberlain lui a adressé, pour réaffirmer l'existence du front anglo-français, le président du conseil Daladier a répondu que l'accord entre la France et la Grande-Bretagne n'exclut aucun autre accord. Des observateurs croient que M. Daladier donne à entendre que la France pourrait agir pour son propre compte, à l'instar de la Grande-Bretagne, qui a conclu un accord bilatéral avec l'Allemagne. On sait que par cet accord Londres et Berlin s'engagent à se consulter, en vue d'un règlement pacifique, dès que surgirait un différend anglo-allemand.

UN RAPPROCHEMENT ENTRE LA FRANCE ET L'ITALIE

La France tente par tous les moyens de se rapprocher de l'Italie — André-François Poncet serait le prochain ambassadeur de France en l'Italie. — Reconnaissance de la conquête de l'Ethiopie.

PARIS, — On parle de plus en plus de la nomination d'un ambassadeur à Rome. Le nom le plus mentionné est celui d'André- François Poncet, ambassadeur en Allemagne. Le nouvel ambassadeur présentera ses lettres de créances au roi Victor Emmanuel comme "empereur d'Ethiopie" et reconnaîtra ainsi tacitement la conquête de l'Ethiopie. Le refus du gouvernement français d'accréditer un ambassadeur auprès du roi comme "empereur d'Ethiopie" a laissé le poste vacant pendant un an.

Un premier geste qui peut être considéré comme un désir de la France de se rapprocher de l'Italie est celui des autorités municipales de Paris qui ont invité le prince de Piémont, héritier du trône d'Italie, et son épouse, la princesse Marie-José, à assister au dévoilement d'un monument élevé à la mémoire de feu le roi Albert, de Belgique, à Paris, le 12 octobre.

La princesse est une fille du roi Albert. La visite du couple royal donnerait lieu à une réception enthousiaste qui symboliserait le renouvellement d'amitié entre la France et l'Italie.

LA MOBILISATION INDUSTRIELLE EN GRANDE-BRETAGNE

LONDRES, — Dans son premier discours à la Chambre des lords, le comte Baldwin a demandé que la Grande-Bretagne mobilise ses industries pour porter la défense nationale à un niveau satisfaisant aussi vite que possible.

Le cardinal Innitzer est attaqué par des nazis



L'une des importantes phases de la défense aérienne britannique est la précaution prise pour la protection des aérodromes qui pourraient être attaqués par l'ennemi. Sir Kingsley Wood, le ministre de l'air est ici représenté, à droite, surveillant deux membres de la force qui démontrent le plus moderne équipement contre le feu.

BLESSE AU FRONT PAR UN MORCEAU DE VITRE

La résidence du cardinal a été assaillie par une bande de nazis en col.re — Des trésors volés — Un chanoine grièvement blessé — Les officiers nazis déplorent cette attaque

VIENNE — Samedi soir, une bande de nazis en colère a attaque le palais de Son Eminence le cardinal Théodore Innitzer à coups de pierres. Son Eminence a été frappée au front par un morceau de vitre, alors qu'elle priait à genoux dans sa chapelle privée. Durant cet attentat, un groupe de six hommes envahit le corridor du second étage où sont les appartements du chanoine Johann Krawanik. Les assaillants précipitèrent le chanoine par une fenêtre. Ce dernier a été transporté à l'hôpital, il souffre de contusions cérébrales, de fractures et de blessures internes.

On croit que cet acte est la représaille d'une manifestation de jeunesses catholiques, la vielle, et durant laquelle le cardinal prononça un émouvant sermon.

Les officiers du parti nazi déplorent amèrement cette attaque et cherchent les coupables pour les envoyer dans des camps de concentration.

EN TCHECOSLOVAQUIE

EGALITE ABSOLUE DES TROIS PEUPLES

Mgr Tisolt nommé ministre des affaires slovaques dans le gouvernement de Prague — Hitler entre dans la région de Rumberg

PRAGUE, — Le gouvernement tchécoslovaque a annoncé la démobilisation immédiate de deux classes de réservistes. Le gouvernement va probablement en venir sous peu à une entente avec les Slovaques. Le premier ministre, le général Syrovy, a déclaré que ses collègues et lui entendaient ne rien négliger pour donner satisfaction aux réclamations légitimes des Slovaques et des Ruthènes et que le nouvel Etat serait fondé sur l'égalité absolue des trois peuples. Le gouvernement a annoncé officiellement la nomination de Mgr Tisolt, chef du parti autonomiste slovaque, comme ministre des affaires slovaques dans le gouvernement de Prague.

Le projet auquel vient de se rallier le congrès slovaque comporte l'établissement d'une Diète distincte pour la Slovaquie. Le cabinet fédéral tchécoslovaque ne compterait que quatre portefeuilles: affaires étrangères, défense nationale, finances et justice, qui seraient répartis également entre Tchèques et Slovaques.

A OTTAWA

M. Chamberlain a sauvé la civilisation

M. Lapointe était en mer lorsqu'il a appris le résultat de la conférence de Munich — L'édifice de la Cour suprême

M. Ferguson poserait sa candidature à la direction du parti conservateur ontarien

OTTAWA, — "Je crois que l'on peut dire en toute vérité que le règlement de la crise européenne dû à M. Chamberlain a sauvé la civilisation", a déclaré M. Ernest Lapointe à son arrivée à Ottawa. M. Lapointe a quitté Genève avant la conférence de Munich. Il était en mer, à bord de la Queen Mary, lorsqu'il a appris les résultats de la conférence.

Au sujet du travail accompli à Genève, M. Lapointe a dit qu'on avait étudié bon nombre de questions mais que la crise européenne avait rejeté dans l'ombre les travaux de la Société des Nations.

— Pensez-vous que la paix obtenue par M. Chamberlain sera permanente? a-t-on demandé au ministre.

— Je l'espère, a répondu M. Lapointe. Le monde a affirmé sa volonté de paix et tout chef d'Etat hésitera à déclarer la guerre. Toutefois il nous reste beaucoup de travail à accomplir en vue de consolider la paix."

AVIS

Nous corrigeons notre liste d'abonnements le troisième jour de novembre. La date des abonnements qui sont payés pendant le mois sera changée alors. Vous recevrez encore cette semaine un avis dans votre journal pour vous rappeler que votre abonnement doit être réglé pendant ce mois si le bande jaune de votre adresse comporte une date antérieure à novembre 1938. Veuillez donc payer le plus tôt possible. Vous nous aiderez aussi à solder nos comptes avec les compagnies de papier à journal. Si vous n'êtes pas capable de payer immédiatement, veuillez nous avertir afin que nous ne rayions pas votre nom. Si vous ne réglez pas d'ici à la fin du mois, nous serons obligés, le 3 novembre, de ne plus vous compter parmi nos abonnés.

OTTAWA, — Il est de nouveau question que M. G. M. Ferguson, ancien premier ministre d'Ontario, revienne à la politique active et pose sa candidature à la direction du parti conservateur ontarien. Le parti provincial tiendra un congrès prochainement. Si M. Ferguson accepte, il sera choisi par acclamation.

* * *

OTTAWA, — M. R. J. Manion doit partir bientôt pour visiter l'Ouest canadien. La date de son départ n'est cependant pas encore fixée.

M. DUNNING S'EN REVIENT

OTTAWA, — On ne parle plus pour l'heure de remaniements ministériels dans le cabinet fédéral. M. Mackenzie King a coupé les ailes à bien des rumeurs en annonçant la rentrée prochaine dans la capitale de l'hon. Charles Dunning. En proie à des troubles cardiaques depuis la fin de la session, le ministère des finances dut prendre un long repos dans l'Ile-du-Prince-Edouard, puis aux Etats-Unis. On pense que, dès son retour à Ottawa, il se remettra graduellement au travail. L'hon. J. L. Ilsley, ministre du Revenu national, est supléant aux finances.

Congrès régional des Canadiens français à Gravelbourg

Sous la présidence de Mgr Kugener

Gravelbourg, Sask. — On organise présentement la tenue d'un Congrès régional des Canadiens français, qui aura lieu le 30 octobre, au Collège Mathieu, sous la présilence de Mgr Kugener, P.D., V.G.

Plusieurs conférenciers de diverses régions de la province traiteront des problèmes importants de l'heure.

Le soir, une troupe française présentera un drame dans la salle académique du Collège.

Les organisateurs sont très actifs. On s'attend à un immense succès.

L'autonomie complète de la Slovaquie

PRAGUE, — Le gouvernement tchécoslovaque négocie avec les représentants de la minorité slovaque, sur la question de l'autonomie complète de la Slovaquie.

Le ministre sans portefeuille Cermak, a soulevé la question au nom du parti populaire slovaque.

Le sentiment officiel ne paraît pas opposé à l'autonomie complète de la Slovaquie. Celle-ci est située dans l'est du pays, et a une superficie de 49,000 milles carés.

Les relations entre les Tchèques et les Slovaques avaient été déterminées par le pacte de Pittsburgh, qui date du 30 mai 1918. La Tchécoslovaquie devait accorder un gouvernement culturel autonome aux 3,000,870 Slovaques.

LA SEPARATION DE LA RUTHENIE DE LA TCHECOSLOVAQUIE

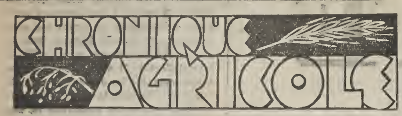
VIENNE, — Des fugitifs ruthènes ou russo-carpathiens, de Vienne, ont demandé le séparation de la Ruthénie de la Tchécoslovaquie. Il s'agirait alors d'un territoire à la pointe orientale de la Tchécoslovaquie, d'une superficie de 12,617 milles carrés.

Dans leur manifeste, les fugitifs ruthènes déclarent que 700,000 Ruthènes ont été incorporés dans la Tchécoslovaquie, sous de fausses représentations. De plus on avait promis aux Ruthènes leur autonomie et on n'a pas tenu parole, sans compter que la Ruthénie est le terrain d'attaque des rouges de Moscou contre l'Europe.

"QUE DIEU PROTEGE LA TCHECOSLOVAQUIE

PARIS, — "Que Dieu protège la Tchécoslovaquie!" implore dans un nouveau mandement, qu'il a publié le 4 octobre, le cardinal Verdier, archevêque de Paris. "Dimanche prochain, rappelle le chef spirituel du premier diocèse de France, nous célébrerons la fête de notre premier évêque, Saint-Denys. C'est la fête de nos origines chrétiennes. Est-il un meilleur jour pour remercier Dieu de nous avoir gardé la paix? La meilleure action de grâces que Dieu attend de nous est la résolution de renoncer à nos divisions, de refaire la France, forte, chrétienne, digne d'elle-même dans sa mission et ses devoirs. Nous donnerons dans nos prières un souvenir ému à ce pays ami de la France et dont le sacrifice fut une des grandes causes et aussi hélas! la rançon de la paix.

Son courage, l'héroïsme de ses fils, son attitude si noble et si émouvante à l'heure des durs sacrifices lui valent l'admiration et la reconnaissance de tous. Que Dieu le protège!"



Trois phases principales des travaux de restauration agricole des prairies

La restautration de l'agriculture dans les étendues affectées par la sécheresse et l'érosion du sol dans les trois provinces des Prairies se poursuit sur une grande échelle, en application de la loi de restauration agricole des Prairies, adoptée par le Parlement du Dominion en 1935 et modifiée en 1937. Sous sa forme actuelle ce programme comprend trois initiatives principales: des travaux de culture tendant à à promouvoir les systèmes d'exploitation susceptibles d'assurer la plus grande garantie au point de vue économique; la conservation de l'eau pour encourager et aider le plus possible l'utilisation de l'eau de surface; et l'utilisation de la terre là où les étendues de terre de qualité inférieure sont soustraites à la production des récoltes et converties en pâturages communaux.

Plus de quarante-sept sous-stations expérimentales de district, considérées comme des avant-postes des stations expérimentales fédérales dans les régions sèches, ont été établies pour démontrer et faire l'essai des méthodes de culture les mieux connues, afin d'utiliser le mieux possible les approvisionnements limités d'eau qui existent et de prévenir l'érosion du sol. On s'assure la coopération des cultivateurs et des groupements par l'organisation des sociétés de ce genre, comprenant 14,000 membres. D'autres travaux de culture comprennent la plantation des arbres, la remise en herbe, la remise en culture des sols fortement érodés et les recherches sur les pâturages et les sols, qui comprennent des investigations coopératives conduites à chacune des universités provinciales, sur des problèmes spécifiques se rapportant aus sols.

Le développement des réserves d'eau, qui comprend l'aide financière et technique aux particuliers et aux groupements, est une des initiatives principales de ce projet. Vers la fin de 1938 on estime que le nombre de fosses, et de digues d'irrigation et d'abreuvage dépassera sept mille dans les trois provinces. Près de 50 pour cent de ces projets sont des excavations qui retiennent un acre-pied ou moins d'eau. Près de 15 pour cent sont des projets d'irrigation irriguent de trois à cinq et jusqu'à cinquante ou cent acres de terre et le reste se compose des digues pour l'abreuvage de l'eau, retenant pour la plupart de cinq à dix acres-pieds d'eau. En outre, il s'est construit un grand nombre de petites digues communales et municipales pour pourvoir de l'eau pour fins communales. Quelque 38 projets communaux ont été compétés ou sont en cours de construction; ils comprennent le projet du lac Cyprès, où une réserve sera pourvue pour retenir soixante-dix acres-pieds d'eau de la rivière Frenchman et Battle Creek pour l'irrigation de vingt mille acres de terre dans le sud-ouest de la Saskatchewan. De grands projets complétés ou en cours de construction pourvoiront à l'irrigation de plus de 125,000 acres de terre dans l'Alberta et la Saskatchewan.

Les travaux d'utilisation de la terre sont en réalité des travaux de restauration agricole sur une base communale. On estime qu'environ vingt-cinq pour cent du sol sur les soixante millions ou plus d'acres de terre qui se trouvent dans les plaines ouvertes des trois provinces des Prairies, n'est que peu ou point cultivable et que l'on ne devrait pas encourager les cultivateurs à y rester. Ces terres sont donc soustraites à la production des récoltes et certaines zones sont remises en paissance par l'établissement de pâturages communaux. Il est admis que le blé la récolte économique principale, mais on est d'avis que l'établissement de pâturages communaux sur les types inférieurs de sol restaurera l'agriculture des Prairies sur une base plus conforme avec les conditions naturelles pourvoyant ainsi à une meilleure utilisation de ces terres. L'établissement de pâturages, limité jusqu'ici à la Saskatchewan est basé sur une étude du sol, faite par des autorités compétentes et complétées par des enquêtes agricoles et économiques. En somme, le but de toutes ces intiatives est de pourvoir à une action concertée et coopérative de la part de toutes les agences provinciales et municipales du Dominion pour établir une agriculture plus stable dans les régions de l'Ouest du Canada affectées par la sécheresse.

La prévention des incendies sur la ferme

Au cours des dix ans de 1928 a 1937, 41,286 incendies ont causé plus de 38,000,000 de pertes sur les fermes, sans compter celles aux habitations. Des causes connues d'incendies, il y en a huit auxquelles on peut imputer 85 p. 100 des pertes totales dues aux incendies sur les fermes. Si on était plus prudent et plus prévoyant, on réduirait beaucoup ces pertes. Les paragraphes suivantes énumèrent les huit causes principales d'incendies et renferment des suggestions pour faire disparaître les risques d'incendies.

(1) CHEMINEES ET TUYAUX DE CHEMINEES DEFECTUEUX. Les cheminées doivent subir régulièrement un nettoyage. On doit éviter d'attendre que la suie qu'elles renferment s'enflamme, des étincelles pouvant s'échapper par des interstices et mettre le feu au grenier, ou elles peuvent tomber sur une toiture sèche de combustible et l'enflammer. La cheminée la plus sûre est celle bien construite en briques a partir du sol et revêtue d'argile réfractaire ou vitrifiée d'au moins 3-4 de pouce d'épaisseur.

(2) LS ETINCELLES SUR LES TOITS COMBUSTIBLES. On peut évidemment supprimer ce risque d'incendie en construisant des toits faits de matériaux incombustibles au lieu de matériaux qui s'enflamment immédiatement lorsque des étincelles ou des flammèches les atteignent.

(3) LA FOUDRE. On peut diminuer sensiblement le très grand nombre de pertes de vie et les dommages à la propriété chaque année, au moyen de paratonnerres bien installés dont l'efficacité est presque complète.

(4) LA COMBUSTION SPONTANEE. Elle se produit le plus souvent sur les fermes dans le foin insuffisamment séché ou humide, bien qu'elle survienne dans bien d'autres substances. Afin de prévenir ce risque, il faut sécher entièrement le foin. En mêlant beaucoup de sel au foin il est possible d'en retarder la fermentation qui est la première manifestation de son échauffement. On doit s'assurer de l'absence d'interstices dans le toit de la grange, car même si le foin était très sec avant l'engrangement, il s'échauffe humecté par la pluie pénétrant à travers le toit. Il s'échauffe aussi dans une grange entourée d'eau. On doit examiner souvent le foin pendant plusieurs semaines après son engrangement pour se rendre compte de son échauffement.

(5) LES ALLUMETTES. Assurez-vous que vos allumettes sont complètement éteintes avant de les jeter. Il est recommandable de les briser en deux après l'extinction de la flamme. Frottez toujours les allumette loin de votre figure. Gardez-les hors de la portée des enfants et interdisez qu'on fume dans les granges ou près de matières combustibles. Pendant la moisson insistez pour que tout le monde vide ses poches d'allumettes et mettez-les dans une boîte sûre.

(6) LA GAZOLINE OU LE PETROLE. On ne doit jamais employer de la gazoline ou du pétrole pour allumer ou ranimer un feu. N'employez pas la gazoline, la benzine ou autres liquides des dissolvants sans danger et bon marché pour ces fins. Ne remplissez jamais de lampes, falots, poêles au pétrole ou à la gazoline lorsqu'ils sont allumés. S'il vous faut garder de faibles quantités de gazoline, mettez-la dans un bidon de sûreté approuvé peint en rouge et portant en vue le mot "Gazoline". Il faudrait garder du pétrole en petites quantités dans des bidons fermés de dimensions et de formes différentes de celui contenant de la gazoline afin de diminuer le risque d'erreur.

(7) POELES ET FOURNEAUX DE CUISINE. Il faut les bien installer, s'en servir et les entretenir soigneusement. Les planchers de bois sous les poêles doivent être bien protégés. Les côtés et l'arrière des poêles et des fourneaux de cuisine doivent être à une distance d'au moins 3 pied des boiseries, lattes de bois et cloisons de plâtre. Evitez les longs conduits de fumée Leurs sections doivent se joindre solidement. Les conduits de fumée nécessitent des supports rapprochés. Ceux-là doivent être à au moins 18 pouces des boiseries non protégées. Ils ne doivent traverser ni planchers ni placards, non plus qu'entrer dans une cheminée dans un grenier. Il faut les nettoyer au moins deux fois par année.

(8) POSE DE FILS ELECTRIQUES. Il faut employer un entrepreneur électricien compétent pour poser les fils électriques et les réparer. Evitez de surcharger les circuits et employez les fusibles appropriés au courant (utilisez ceux de 15 ampères pour les circuits secondaires ordinaires). Otez le courant des fers, fers à friser, cataplasmes électriques et autres appareils inutilisés.

Le Commission Fédéral des Incendies, Ottawa.

RECOLTE ENORME

ROME, — Selon les chiffres publiés par l'Institut international d'Agriculture. l'hémisphère occidental aura, cette année, la plus grosse récolte de blé de toute l'histoire. On estime que celle-ci sera de 105,600,000 tonnes métriques, contre 91,700,000 tonnes métriques en 1937. Le record de la production en 1928 avait été de 109,000,000 tonnes métriques.

CONCOURS DE VOLAILLES

Dans le district nord de Prince-Albert, le club des éleveurs de volailles, patronné par le Kiwanis, a tenu un concours ou exposition de volailles, à Cloverdale Hall. M. W. J. Rae, du département des volailles de l'Université de la Saskatchewan était le juge des exhibits.

Voici la liste des vainqueurs:

1ère classe. Deux poulettes — 1er prix, Elisabeth Frémont; 2e prix — Yvette Masserey; 3e prix — Robert McKeand.

2e classe. Couple de cochets: 1er prix — Elisabeth Frémont; 2e prix — Adèle Logodin; 3e prix — Joe Ferchuk.

3e classe. Deux cochets préparés. 1er prix — Elisabeth Frémont; 2e prix — Yvette Masserey; 3e prix — Evelyn France.

4e classe. Les meilleurs juges parmi les jeunes. Dora Lemoal, Elisabeth Frémont et Yvette Masserey.

On choisira parmi les gagnants les candidats qui représenteront le club au grand concours de l'Université, qui aura lieu en mars prochain. Voici la liste des points: Elisabeth Frémont, 435 sur 500; Yvette Masseray, 375; Adèle Logodin, 360; Dora Lemoal, 347.

M. Alphonse Frémont est l'organisateur et le directeur du Club.

PREVENANCE

Le cambriolé, aux cambrioleurs - Je tiens à vous avertir que vous faites là un travail inutile. Ce n'est pas le coffre-fort que vous êtes en train de fracturer, mais le frigidaire.

* * *

La maman — Comment, tu as encore une tache d'encre sur ton cahier!

L'enfant — Ce n'est pas ma faute maman; en classe, j'ai un petit nègre comme voisin et il a saigné du nez pendant que j'écrivais.

Nouvelles

LE MEMORIAL

OTTAWA, — Non seulement le mémorial de guerre qui s'élève sur la "Plaza" sera-t-il terminé avant l'armistice, le 11 novembre prochain, mais on pourra dès cet automne, contrairement à ce qu'on avait d'abord prévu, entreprendre la plupart des travaux d'approche du superbe parc qui encerlera le monument à nos soldats morts à la guerre de 1914-18.

MAITRES DE PORTS

OTTAWA, — Le capitaine J.-A. McKenna d'Halifax, Nouvelle-Ecosse, a été nommé maître du port de Churchill, Manitoba. Il succède au capitaine G.-L. Dixon, décédé.

Le capitaine J.-E. Kinney, a été nommé maître du port de Yarmouth, Nouvelle-Ecosse. Il succède au capitaine G.-L. Wetmore, décédé.

MORT DE M. C.-P. FULLERTON

ANCIEN PRESIDENT DE LA COMMISSION DES CHEMINS DE FER ET ANCIEN JUGE DE LA COUR D'APPEL DU MANITOBA — IL ETAIT AGE DE 68 ANS

WINNIPEG, — M. C. P. Fullerton, ancien président de la Commission des chemins de fer et ancien juge de la Cour d'appel du Manitoba, est décédé à Winnipeg à l'âge de 68 ans. M. Fullerton était malade depuis le début de juin et il est mort chez sa fille, Mme A. C. McMillan.

Charles Percy Fullerton était né à Amherst, Nouvelle-Ecosse, le 18 juillet 1870. Il avait fait ses études à l'université Dalhousie, à Halifax. Il avait été président du conseil d'administration du Canadien National (1934-36), président du Central Vermont, président des C. N. Steamships. Avocat depuis 1895 et conseil du Roi depuis 1908, il pratiqua sa profession à Halifax, N.-E., et à Winnipeg, Man., jusqu'en 1917, alors qu'il fut nommé juge de la Cour suprême du Manitoba (division des appels) en 1917. Il fut président de la Commission des chemins de fer, de 1931 à 1933.

REVENUS DU C.N.R.

Les recettes brutes du Canadien National, durant la semaine terminée le 30 septembre 1938, se sont élevées à $5,994,934 contre $5,877,934 durant la semaine de 1937 correspondante, une augmentation de $117,570.

EN VACANCES

OTTAWA, — M. King, premier ministre du Canada, est parti en vacances le 8 octobre dernier. Il s'est rendu à New-York, la première étape de son voyage. De là il ira probablement en Georgie ou en Floride. Il sera absent d'Ottawa de trois à quatre semaines.

OBJECTIF DE 100%

Les suivants ont pour objectif d'abonner 100% de la population française.

Vonda, Dollard, St-Front, St-Hubert Mission, St-Denis, Elstow, Bender, Kennedy Whitewood, Beynes, Inchkeith Langbank.

●

Il nous reste encore **849** abonnements à renouveler.

●

Les suivants ont déjà renouvelé presque entièrement:

Alida, Biggar, Tisdale, St-Front, Lac-Pelletier, Meskanaw, Leoville Edam, Jack-Fish, Meota, St-Hippolyte, Richard, Spiritwood, Storthoaks, Coderre, Bellegarde, Wauchope, Kennedy, Laventure, Assiniboia, Battleford, Bonne Madonne, Crystal Spring, Peterson, Arborfield, Beynes, Lebret, Auburnton. Forget, Shaunavon, Dollard, Bonne Madone, Batoche, Delmas, Paddockwood.

●

D'autres commencent la campagne:

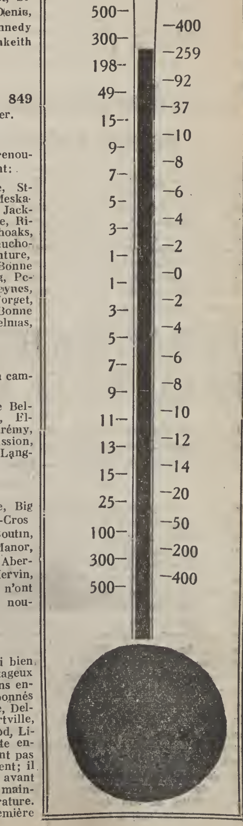
Spiritwood, St-Isidore de Bellevue, Vonda, St-Denis, Elstow, Albertville, Domrémy, Lisieux, St-Hubert Mission, Whitewood, Inchkeith, Langbank.

●

Henribourg, Frenchville, Big River, Lac Vert, Ile-à-la-Crosse, Fife Lake, Makwa, Boutin, Shell River, Eldred, Manor, Fertile, Parkman, Pascal, Aberdeen, Aldina, Courval, Mervin, Lajord, Elstow, Ormeaux n'ont plus qu'à recueillir de nouveaux abonnés.

●

Le thermomètre a subi bien des changements avantageux cette semaine. Nous avons enregistré de nouveaux abonnés de St-Isidore de Bellevue, Delmas, Spiritwood, Albertville, Henribourg, Paddockwood, Lisieux et Dollard. Il reste encore 849 abonnés qui n'ont pas renouvelé leur abonnement; il faut que ceux-ci entrent avant la fin du mois afin de maintenir une haute température. Voyez l'avis à la première page.



LE PATRIOTE DE L'OUEST

Publié par l'Imprimerie "Le Patriote" Limitée,
A PRINCE-ALBERT, SASK.

Rédacteur: J. VALOIS, o.m.i. Gérant: L. BUSSIERE, o.m.i.

LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest Prince-Albert, Saskatchewan
TELEPHONE 2964

ABONNEMENT

Un an, Canada	$2.00
" " Etats-Unis	$2.50
" " Europe	$2.50

L'heure du ralliement

Nos lecteurs trouveront, ci-contre, la traduction d'un important article de M. Hayes, président de l'Association catholique laïque de Saskatoon. L'auteur, après avoir décrit la situation angoissante qui est le partage de l'humanité désemparée, situation due à la vague d'irréligion qui déferle avec fureur sur tous les pays, conclue à l'urgente nécessité pour les catholiques de se presser les coudes dans une union très étroite et solidement organisée. Il invite donc tous les catholiques laïques à s'enrégimenter dans l'Assocation catholique, fondée à Saskatoon, il y aura tantôt un an.

Le but de cette Association est de grouper tous les laïques pour défendre les intérêts catholiques; pour étudier les questions publiques; pour approfondir et analyser les lois qui affectent les catholiques; pour faire respecter plus efficacement tous les droits, constitutionnels ou autres, que possèdent les catholiques en notre province. L'Association s'efforcera surtout d'accroître le prestige et l'influence de l'église et de donner plus de fierté aux catholiques . . . .

Noble tâche et qui s'impose! A l'organisation des forces du mal, présentons le front uni des forces du bien.

"L'histoire de l'humanité, depuis l'époque lointaine de la chute originelle, est celle d'un duel gigantesque: la lutte du mal contre le bien, la lutte de l'enfer contre le ciel. Ses phases sont multiples, que ce soit l'envie d'un Caïn homicide contre son frère, ou bien les efforts du paganisme tâchant de détruire la nation juive choisie de Dieu et plus tard l'Eglise catholique, royaume de Dieu sur terre. Depuis dix-neuf siècles, cette Eglise, porte-parole du Christ, est la personnification vivante du vrai, du beau moral et du bien. Et c'est naturellement contre elle que Satan et ses instruments humains ont tourné leurs attaques. Ses ennemis lui ont été suscités de partout . . . .

L'évolution des méthodes modernes que nous avons constatée en matière politique, économique ou scientifique, existe également en matière religieuse, et l'attaque contre l'Eglise est actuellement d'autant plus redoutable qu'elle est mieux organisée et plus générale . . . . Sauf les grandes persécutions des trois premiers siècles, qui faisaient couler le sang chrétien simultanément dans tout l'Empire romain, il semble que les attaques contre l'Eglise aient eu généralement un caractère partiel. Une levée de boucliers plus générale eut lieu au moment de la réforme. Mais elle n'avait ni l'organisation savante ni le caractère absolument général qu'elle revêt à notre époque . . ."

Nul doute que la poussée antichrétienne tente de bouleverser le monde entier. Quels sont les rares et fortunés pays qui n'en ressentent pas les fortes secousses, d'une façon ou d'une autre? L'athéisme s'infiltre dans toutes les couches de la société. Tantôt il utilise la persécution sanglante comme en Russie, au Mexique, en Espagne; tantôt il corrompt les pouvoirs publics qui le servent aveuglément pour déraciner la foi dans l'âme de la jeunesse par des lois scolaires néfastes ou pour détruire la famille par des lois iniques et dissolvantes comme celle du divorce; tantôt il se cache sous les mille et une formes brillantes que revêt la prétendue civilisation moderne et dont la force dépravante est presque irrésistible.

C'est bien la levée générale des boucliers contre l'Eglise. Ce doit être simultanément l'heure du grand ralliement des forces catholiques. Sa Sainteté Pie XI, l'un des plus énergiques et des plus habiles nautoniers de la barque de Pierre, a sonné l'appel de la mobilisation de toute la chrétienté sous l'étendard de l'Action Catholique, organisation aux cadres assez vastes pour recevoir tous les soldats laïques, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse, dans la croisade qui doit reconstruire dans les âmes le Cité sainte sous la direction de la hiérarchie.

Pie XI renouvelle, précise cet appel en s'adressant à l'épiscopat espagnol: "Vous savez en quels temps nous vivons et vous entendez ce qu'ils réclament pour ainsi dire à haute voix. D'une part, nous voyons que la société humaine n'a été que trop dépouillée de l'esprit chrétien, qu'a remplacé ordinairement une vie proprement païenne; que dans un grand nombre d'âmes vacille la lumière de la foi catholique, que par conséquent s'éteint pour ainsi dire le sentiment religieux, et que chaque jour dépérissent misérablement l'intégrité des moeurs. D'autre part, nous sommes profondément peiné de constater qu'en beaucoup d'endroits le clergé ne peut suffire aux besoins de nos temps, à cause de son effectif excessivement restreint en certaines contrées, soit parce qu'il ne peut atteindre certaines classes de citoyens qu'il lui est interdit d'approcher et qui restent ainsi étrangers aux conseils et aux préceptes de l'Evangile. C'est pourquoi, il est absolument nécessaire qu'à notre époque tous soient apôtres; il est absolument nécessaire que les laïques catholiques ne mènent pas une vie oisive, mais qu'unis à la hiérarchie ecclésiastique et dévoués à ses ordres ils prennent part au combat sacré et lui offrent leurs services de manière que par leurs prières, par leurs sacrifices et leur collaboration active, ils contribuent puissamment à l'accroissement de la foi et à l'amendement chrétien des moeurs . . ."

Voilà un appel vibrant, irrésistible. L'illustre vieillard du Vatican, gardien de la foi et des moeurs, nous avertit dans sa paternelle sollicitude du grave danger qui plane sur le monde et nous convoque, ainsi que tous les catholiques du monde entier, à grossir l'armée composée des bataillons de l'Action catholique. De partout accourent des fils soumis et courageux, bien décidés à suivre vaillamment le général et les officiers, qui constituent la hiérarchie. En Italie, en France, en Allemagne, en Belgique, en Espagne . . . . se lève une phalange de braves coeurs qui s'embrigadent généreusement sous la bannière de l'Action catholique pour la restauration chrétienne de leurs pays respectifs . . . Au Canada, des coeurs non moins magnanimes ont répondu spontanément à l'appel du Saint-Père que leur ont transmis le Cardinal Villeneuve et les évêques. Déjà plusieurs groupes sont à l'oeuvre . . . . Qui pourra mesurer le bien qu'ils ont déjà opéré parmi les masses et celui encore plus considérable qu'ils sont appelés à opérer? . . .

C'est donc avec joie que nous voyons se dessiner en notre province un mouvement général de coopération des forces catholiques. Nous avons un pressant besoin d'union, si nous voulons préserver et sauvegarder les populations catholiques, qui respirent quotidiennement une atmosphère saturée de matérialisme, d'agnosticisme religieux et de paganisme. Nous souhaitons donc un plein succès à l'Association catholique laïque; nous espérons qu'elle ne rencontrera partout que des âmes généreuses et des coeurs dévoués aux plus chers intérêts de l'Eglise dont elle désire relever le prestige et l'influence en notre province.

Joseph VALOIS, O.M.I.

Une Association catholique laïque

La vague d'irréligion qui a balayé le monde, au cours des deux dernières décades, est au fond de notre désarroi et de notre trouble. Contrairement à ce que plusieurs supposent, elle est la cause et non l'effet de la confusion politique et économique, qui sévit partout. Cette confusion diffère essentiellement et dans la méthode et dans le motif, de toute les grandes convultions de l'histoire. Différemment à la ruée sauvage et forcenée de la Révolution française, qui a déployé tant de furie pour le meurtre et la rapine et n'a effectué aucun changement permanent dans la politique ou l'ordre social, le mouvement présent procède en sens inverse. En guise de réforme sociale, politique et économique, il avance des principes qui, s'ils étaient mis en pratique, détruiraient les bases sur lesquelles repose la société.

Les démocraties qui, par la nature même de leurs institutions représentatives, sont une garantie des droits civils et une sécurité religieuse, doivent être remplacées pour cette raison par d'autres systèmes, qui enlèveraient cette garantie. L'idée démocratique, pour les protagonistes du radicalisme, est démodée. Pour eux, la place de l'individu est par trop exaltée dans l'ordre ancien. Il doit être subordonné à la haute autorité de l'Etat. L'Eglise a vu ce danger et nous en avertit. Elle nous montre le besoin pressant de la résistance organisée.

L'Action catholique, dont le but est de fortifier la foi par une compréhension plus intelligente de la religion et d'aider à la professer plus courageusement dans la vie publique, a été proclamée par Sa Santete comme le premier pas et le plus essentiel pour enrayer les incursions du radicalisme et du matérialisme. La hiérarchie, directement chargée du mouvement opposé et bien placée pour en noter les progrès, a découvert l'absence d'un anneau à la chaîne. Théoriquement, ce mouvement fonctionne à merveille, mais dans sa mise en pratique il lui manque quelque chose. L'ennemi travail à l'aide loi qui nous sont défavorables, souvent avant que le but ultérieur n'en soit connu, et en éloignant des Conseils de toute organisation les catholiques qui ont assez le flair politique pour découvrir les motifs et assez de force de caractère pour les dévoiler au grand jour.

Dans ce champ d'action — qui convient à tout laïque — un immense travail peut être accompli. C'est à ce travail que veut s'adonner l'Association catholique laïque de la Saskatchewan, qui est en train de se former. L'appel à l'apostolat laïque a été entendu.

Il y a un an, prenait naissance, à Saskatoon, une société de laïques, connue sous le nom d'Asociation catholique laïque. Jamais meeting du genre ne rassembla tant de monde. L'assemblée était sous la haut patronage de Son Excellence Mgr Murray, évêque de Saskatoon. On convint que les catholiques de la Saskatchewan sont par trop apathiques vis-à-vis leurs droits et leurs devoirs de citoyens, parce qu'ils ne connaissent pas la force qu'ils auraient s'ils étaient organisés dans la poursuite d'un but commun.

L'Association catholique laïque n'est inféodée à aucun parti politique. Cependant, toutefois, elle sera opposée à tout parti politique qui prêchera le matérialisme et l'athéisme. Elle ne s'engage d'aucune façon envers aucun parti politique, mais elle sera heureuse d'enrégimenter dans ses rangs des catholiques pratiques, quelles que soient leurs opinions ou convictions politiques. Afin de sauvegarder son indépendance absolue à l'égard de la politique, aucun membre élu ou aucun fonctionnaire à la solde du gouvernement ou d'un parti politique quelconque ne pourra faire partie de l'Association.

L'objectif de l'Association est bien délimité et bien clair, à savoir:

1— Promouvoir les intérêts catholiques.

2— Etudier les questions publiques.

3—Approfondir les lois qui affectent les catholiques.

4— Utiliser tous les moyens légaux possibles pour protéger les droits constitutionnels et bien-fondés des catholiques.

En substance, le but de notre organisation est d'assurer la justice et un traitement raisonnable à nos coreligionnaires, sans incommoder ni surcharger personne. Aucun citoyen bien pensant ne peut s'en formaliser, tandis que tout catholique, conscient de sa responsabilité publique, s'empressera de promouvoir une si noble cause. Nous faisons appel principalement au sens du devoir public. Nous convions tous les catholiques à unir leurs efforts aux nôtres pour rehausser le standard du civisme sur un terrain où il ne saurait y avoir place pour le désaccord.

Notre Association devrait avoir une branche dans chaque paroisse et toutes les branches devraient être reliées par un exécutif central, élu par les représentants de toutes les branches. Vu l'immense étendue de la Saskatchewan, et étant donné le fait de l'inactivité durant l'hiver, nous organisons d'abord les trois diocèses du nord: Saskatoon, Prince-Albert et Meunster; l'an prochain, nous organiserons toute la province.

Sans doute, les catholiques de cette province, comme ceux probablement des autres provinces, souffrent du manque de prestige et d'influence. En Saskatchewan, nous constituons un tiers de la population et pourtant notre influence est négligeable. Ce manque de prestige a instillé dans l'esprit et le coeur d'une grand nombre de catholiques un sentiment d'infériorité complexe, qui sera difficile à déraciner. Dans les centres plus considérables, ce sentiment est plus prononcé. Dans les affaires et devant le public en général, beaucoup de catholiques essaient de cacher le fait qu'ils sont catholiques, convaincus que leur religion est un obstacie à leur commerce.

D'après ce que nous venons de dire, il pourrait sembler que l'une des fins de l'Asociation sera d'aider les individus à se procurer des positions ou à obtenir des promotions dans les positions qu'ils occupent déjà. Mais ceci est loin d'être exact. L'Association catholique laïque ne patronnera aucun individu en quête de position. Pourvu que les catholiques aient leur part équitable, nous ne nous préoccuperons pas de savoir quels sont les individus qui en bénéficient et d'où ils viennent dans la province. Nous n'avons en vue que le Corps Catholique, très satisfait de savoir que si le corps est en bonne santé, les membres le seront aussi. Une association bien organisée, représentant tous nos gens; une organisation qui ne tiendra aucun compte des origines racistes et ne considérera ses membres qu'au point de vue catholique; qui unira les différentes races qui constituent la population catholique en un tout indivisible, commandera le respect de nos frères catholiques et, encore mieux, le respect de chaque catholique, qui sera fier de professer ouvertement sa foi. Dès que cet objectif sera atteint, l'Association aura très peu à faire sauf toutefois de veiller sur les intérêts catholiques.

A l'heure actuelle, plusieurs, qui se prétendent catholiques, répandent les doctrines communistes parmi nos gens, et comme tels font beaucoup de mal. Une forte organisation, avec des branches partout, découvrirait ces individus et les dénoncerait pour ce qu'ils sont, même par la voix des journaux catholiques. Un journal catholique dans chaque foyer, voilà notre devise. Nous espérons pouvoir fournir à ces journaux une abondante matière, afin de les rendre encore plus utiles à nos gens.

L'Association catholique laïque a sa constitution propre, faite à Saskatoon, par des hommes et des femmes de cette ville, mais une nouvelle constitution devra être dressée par les délégués des paroisses. Ceci, afin de prouver notre bonne foi et de démontrer que l'Association est démocratique de toute façon et qu'elle ne sera pas l'affaire de certains individus ou de certains districts provinciaux. Elle sera une organisation provinciale dans toute l'acception du mot.

En dehors des centres foncièrement catholiques, nos pertes deviennent assez lourdes. Ce coulage continuera jusqu'à ce que nos gens comprennent une bonne fois qu'ils ne souffriront aucun dommage matériel du fait qu'ils sont catholiques; jusqu'à ce qu'ils aient raison d'être fiers de leur Eglise. Cela ne peut s'effectuer que par l'accroissement du prestige et de l'influence de l'Eglise. Et cet accroissement ne peut venir que de nous-mêmes. Antigonish nous donne une leçon en montrant au monde que par le moyen de la coopération l'on peut opérer des miracles et que, sans elle, il n'y a que misère et chaos.

Nous espérons pouvoir tenir un meeting avant la fin d'octobre, tandis que les routes sont ouvertes, auquel participeront des délégués de toutes les paroisses du nord. On étudiera la cause catholique sous tous ses angles; on dressera une nouvelle constitution et procédera à l'élection des officiers pour l'an prochain. Nous avons beaucoup d'hommes et de femmes compétents et capables de choisir un exécutif bien représentatif des différentes races; un exécutif qui verra à ce que l'Association catholique laïque poursuive scrupuleusement le but pour lequel elle a été fondée. Nous croyons que nous serons en mesure de seconder, de raffermir l'objectif de tous les délégués qui, en retour, seront des apôtres dans leurs districts respectifs.

Les nations de l'univers nous démontrent qu'elles croient à la vieille devise qu'il faut se préparer à la guerre durant la paix. Nous devons adopter la même idée. Tôt ou tard, notre tour viendra, comme il est venu à nos frères dans plusieurs pays et, à moins que nous soyons forts et bien préparés, nous aurons le même sort. Notre force dépend seulement de l'union et de l'éducation. Nous espérons que l'Association catholique laïque y pourvoiera.

M. P. Hayes
(Saskatoon)

A propos d'une fausse nouvelle de Toronto

L'EGLISE ET LE DIVORCE

Il y a quelques mois, un journal de Toronto annonçait à ses lecteurs une nouvel qu'il présentait ainsi: *"Here is some surprising news."* Surprenant, en effet, la nouvelle, plus que surprenante; invraisemblable, à la vérité, plus qu'invraisemblable: elle n'a jamais reposé, elle ne reposera jamais sur aucune ombre de fondement réel.

Le nouvelliste de la gazette torontoise écrit carrément que l'Eglise catholique en notre pays se prépare à Modifier son attitude relativement au lien conjugal; que, par suite d'un prétendu sentiment qui se développe au milieu du peuple de notre province, elle va juger bon de retoucher sa discipline et de se montrer prudemment tolérante au sujet du divorce; que la question s'est discutée en haut lieu dans la hiérarchie et qu'avec leur sens aigu de l'opportunité nos chefs ecclésiastiques ont compris l'à-propos d'abandonner leur position d'intransigeance pour effectuer une habile retraite: enfin nos évêques auraient convenu d'admettre tout d'abord le divorce pour certains cas spéciaux, quittes à relâcher davantage leur opposition, suivant les exigences des fidèles.

Bien que les apparences nous y invitent fort, nous n'accuserons pas l'échotier de mauvaise foi: il parle sans doute comme il connaît. Seulement tout catholique un tant soit peu éclairé comprend du premier coup que ce brave homme ne comprend rien à l'affaire, rien de l'Eglise catholique.

Certes, l'Eglise catholique fait une foule de lois qu'elle peut abroger ou modifier, selon que paraissent le requérir les circonstances: ce sont les lois qu'elle établit de sa propre autorité, pour le bien des âmes et de la société chrétienne, et qui doivent s'adapter aux besoins des diverses époques. Autrefois, par exemple, la parenté collatérale empêchait le mariage jusqu'au quatrième degré inclusivement; aujourd'hui, depuis la promulgation du Code, elle ne le dirime pas au delà du troisième degré. Mais la législation de l'Eglise ne contient pas seulement des articles d'origine purement humaine: non, la législation de l'Eglise renferme nombre de règles qui, les unes par le tout les autres par une partie, ne sont au vrai rien que des expressions de la loi divine ou de la loi naturelle. Or, dans la mesure même qu'une prescription dérive soit de la nature soit positivement de Dieu, elle est inabrogeable et intangible: ce qu'elle a été et ce qu'elle est maintenant, elle le demeurera toujours, toujours, toujours. Et telle, précisément, la loi de l'indissolubilité du mariage.

Le mariage véritable et valide, une fois consommé, est absolument indissoluble: de par la volonté de Dieu aucune autorité humaine ne saurait le résilier. Saint Paul énonce ce commandement: "Quant aux personnes mariées, j'ordonne, non pas moi mais le Seigneur, que la femme ne se sépare point de son mari; si elle en est séparée, qu'elle reste sans se remarier ou qu'elle se réconsilie avec son mari: pareillement, que le mari ne répudie point sa femme (1)." Notre-Seigneur luimême avait dit: "Ils ne sont plus deux, mais une seule chair. Que l'homme ne sépare donc pas ce que Dieu a uni: quod Deus conjunxit homo non separet (2)." Voilà qui confère au mariage une singulière grandeur, voilà qui y donne quelque chose de l'éternité. La mort seule rompra le lien créé entre les époux. Que les Etats légifèrent, que les tribunaux prononcent, que les conjoints, se proclamant libres, contractent de nouvelles alliances: la loi de Dieu proteste, accuse, condamne: "Quiconque, a statué le Maître, renvoie sa femme et en épouse une autre, commet un adultère; et qui conque épouse la femme renvoyée par son mari, commet un adultère (3)."

L'Eglise est chargée d'enseigner la doctrine et les préceptes du Christ: elle les a enseignés et elle les enseignera sans altération, elle les a enseignés et elle les enseignera envers et contre tous sans défaillance. Par esprit politique, par crainte de perdre son empire, elle s'accomoderait du divorce? elle approuverait, tacitement ou expressément, des erreurs sur le mariage? Relisez donc l'histoire, vous qui professez une telle opinion! L'Eglise a-t-elle cédé devant Henri VIII? A-t-elle lâché devant Napoléon 1? A-t-elle jamais dissimulé quelque principe de morale pour garder l'amitié d'un prince ou d'une nation? A-t-elle jamais dissimulé quelque dogme pour se faire agréer de la multitude? Si des hommes d'Église ont eu cette faiblesse, l'Eglise, elle, ne l'a pas eue. L'empire de l'Eglise est fondé sur la doctrine du Christ et le jour où, pour capter les suffrages du peuple, elle sourirait à l'erreur, ce jour-là elle mentirait à sa mission, elle travaillerait à se détruire elle-même. C'est ce qu'elle ne fera jamais, jamais, jamais; car le Christ est avec elle et la soutient: "Voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consomation des siècles(4)."

Supposons que des catholiques par milliers et par milliers se soulèvent contre l'indissolubilité du mariage, qu'ils demandent à grands cris la reconnaissance du divorce. "Mes enfants, répondra l'Eglise, si vous voulez être de vrais disciples de Jésus-Christ, acceptez intégralement sa doctrine, soumettez-vous à sa loi tout entière. Le lien du mariage, tel que constitué par Notre-Seigneur, est infrangible, au point qu'il défie le plus divin des pouvoirs humains, dès lors que les conjoints ont fait oeuvre d'époux. Le divorce, personne au monde ne saurait l'accorder: Non possumus." L'Eglise catholique n'a pas autre chose à dire. Qu'on le veuille ou non, c'est là la vérité; qu'on le veuille ou non, deux et deux font quatre.

Quand vous lirez dans un journal que le Saint-Siège a dissous un mariage, ne laissez point troubler votre esprit ni votre coeur. A moins que la nouvelle ne soit controuvée, de deux choses l'une: ou bien il s'agit d'un mariage invalide que le tribunal ecclésiastique a déclaré nul, ou bien il s'agit d'un mariage valide non consommé que le Souverain Pontife a vraiment annulé. Ne faites pas d'autre hypothèse: vous tomberiez dans le faux. Un mot d'explication.

Chaque fois que le mariage est contracté sous le coup d'un empêchement dirimant, chaque fois aussi qu'un vice essentiel se glisse dans la célébration du mariage ou dans le consentement des parties, chaque fois le contrat sacramentel s'en trouve nul: alors le lien conjugal ne se forme point. Cela va de soi. Les contractants viennent-ils à découvrir l'anomalie de leur situation? Et veulent-ils une séparation définitive au lieu d'une revalidation? Ils vont s'adresser à l'autorité ecclésiastique et celle-ci, après avoir réuni les preuves nécessaires, décidera: "Vous n'êtes pas mariés, votre mariage est nul". Les agences de presse annonceront peut-être une annulation, mais ce sera tout simplement une déclaration jurique de nullité. Vous voyez la différence?

Quant au mariage non consommé, l'Eglise se reconnaît le pouvoir de le dissoudre, advenant une cause grave. Pourquoi? Parce que, la tradition nous l'enseigne Jésus-Christ a donné un tel pouvoir au Souverain Pontife (à lui seul). Pourquoi encore? Parce que le ma-

(Suite à la page 4)

Les Coopératives d'Antigonish

Article V

Le peuple de la Nouvelle-Ecosse, en général, était plongé dans un état d'ignorance déporable. Il avait perdu son patrimoine, son droit de prendre sa place au soleil; il se trouvait sans appui, en butte aux tracasseries des profiteurs de tout acabit. L'abbé Tompkins vit donc l'importance de l'éducation pour ramener son peuple à règler ses propres destinées.

A quel manuel fallait-il puiser? Cette éducation où fallait-il la chercher? Lecteur, cette éducation ne se trouve pas dans les livres, ni dans les programmes d'études. Cette éducation, pour qu'elle soit réelle et pratique, doit disposer le peuple à agir. Elle doit même aller plus loin, c'est-à-dire ériger un programme d'action, afin de faire contrepoids à notre système d'éducation actuel si étroit et si formel.

Mais comment édifier ce programme d'action? La vie économique d'un peuple libre doit se dérouler entre les extrêmes des deux systèmes du communisme et du fascisme. Il faut choisir un juste milieu entre ces deux idées philosophiques dont se partage le monde actuel. Et puisque la plupart des maux présents nous viennent de l'état de servitude où nous a plongés le veau d'or, il faut à tout prix que la démocratie, pour être durable, se dégage entièrement des chaînes du capitalisme outré, qui selon les paroles du Pape Pie XI a frayé la voie au communisme.

Partant de ces idées, les réformateurs d'Antigonish se sont jetés vers la coopération, qui est la charité fraternelle en action. Au moyen de la coopération, ces professeurs et ces meneurs ont découvert la technique pour redonner au pauvre peuple le contrôle de sa vie économique. Ils ont étudié les coopératives des pays scandinaves, les caisses populaires allemandes et françaises, en y puisant tout ce qu'il y avait de mieux adapté pour la Nouvelle-Ecosse et appuyant leurs données nouvelles sur l'éducation des adultes ils formulèrent une vraie philosophie coopérative. Ils avaient en vue non pas une entreprise commerciale coopérative, mais une coopérative qui deviendrait une philosophie vitale de la vie économique pour un peuple libre et démocratique.

C'est alors que les éducateurs d'Antigonish, M. l'abbé M. Coady et M. l'abbé J. Tompkins, parcoururent les villes et villages de la Nouvelle-Ecosse prêchant l'évangile nouveau d'un ordre économique. Dans les coins les plus reculés du pays, il trouvèrent les vrais chefs. Les cercles d'études furent organisés, les classes du soir s'ouvrirent; des pêcheurs, des fermiers dont la plupart ne savaient pas lire, se réunirent pour discuter leurs problèmes et prendre les moyens pour se préparer à cette régénération sociale et économique dont la Nouvelle-Ecosse est aujourd-hui le théâtre.

N. BURRELL, Ptre
(Curé de Spiritwood)

Qui Peut Contribuer?

PAR DES ABONNEMENTS OU PAR DES

DONS

qui seront affectés à des abonnés pauvres

A L'ACHAT d'un CHAR DE PAPIER

au Prix de $1500.00

QUI DOIT ETRE PAYE D'ICI AU 30 OCT. 1938

EN PAYANT COMPTANT AVANT LE 30 OCTOBRE NOUS EPARGNONS $500.00

Qui Peut Contribuer?

NOUS PUBLIONS CI-DESSOUS LA LISTE DES CONTRIBUTIONS:

DEJA RECU	$459.22
M. Henri Bouvier, Lisieux, Sask.	1.00
M. Omer Préfontaine, Lisieux, Sask.	2.00
Mme C. Rondeau, Lisieux, Sask.	1.00
me Paul Lemauviel, Duck Lake, Sask.	2.00
Dr L. O. Beauchemin, Calgary, Alberta	4.00
Mme Cl. Grosjean, Athabaskaville, Québec	1.00
M. Pierre Boutin, St-Isidore de Bellevue, Sask.	1.50
Melle B. Beauchene, St-Isdore de Bellevue, Sask.	1.50
M. Lucien Gaudet, St-Isidore de Bellevue, Sask.	3.00
Mme Walter Houle, St-Isidore de Bellevue, Sask.	1.50
M. Arthur Richard, Delmas, Sask.	3.00
M. Charles Blais, Delmas, Saask.	1.50
M. Napoléon Goulet, Delmas, Sask.	1.50
M. Romeo Perron, Delmas, Sask.	1.50
M. Alexis Beloin, Delmas, Sask.	1.50
M. Etienne Giasson, Delmas, Sask.	1.50
Mme Anna Bélanger, Delmas, Sask.	1.50
M. Ernest Blouin, Delmas, Sask.	1.50
M. Wilfrid Brunelle, Delmas, Sask.	3.50
Mme Phil. Lacoursière, Delmas, Sask.	3.00
M. Willie Lafrance, Delmas, Sask.	1.50
M. Laurent Regnier, Delmas, Sask.	3.00
M. Philippe E. Lacoursière, Delmas, Sask.	1.50
M. Omer Michaud, Delmas, Sask.	1.50
M. Paul-Emile Bernier, Delmas, Sask.	1.50
M. Dave Lavoie, Highgate, Sask.	1.50
M. Théodore Boudreau, Delmas, Sask.	1.50
M. Odilon Rousseau, Delmas, Sask.	1.50
M. Hector Héon, Delmas, Sask.	1.50
M. Donat Parent, Highgate, Sask.	1.50
M. Achilles Desjardins, Delmas, Sask.	1.50
M. Charles Prince, Delmas, Sask.	1.50
M. Léo Lavoie, Delmas, Sask.	1.50
M. l'abbé Cyrille Gagnon, Séminaire de Québec	4.00
M. Joseph Benoit, Prince-Albert, Sask.	1.00
M. Pierre Rabut, Domrémy, Sask.	1.90
M. D. Bolduc, Albertville, Sask.	2.00
M. E. Chapdelaine, Albertville, Sask.	2.00
Melle A. Phillo, Winnipeg, Man.	2.00
M. E. Dion, Albertville, Sask.	2.00
M. P. Lavoie, Albertville, Sask.	.50
M. A. Gosselin, Meath Park, Sask.	1.00
M. Alfred Gosselin, Henribourg, Sask.	2.00
M. O. Vincent, Albertville, Sask.	1.25
M. H. Samson, Albertville, Sask.	.50
Mme Audy, Albertville, Sask.	1.00
M. Th. Trudel, Albertville, Sask.	1.00
M. Louis Ethier, St-Louis, Sask.	2.00
M. Calixte Perreault, Albertville, Sask.	2.00
M. R. Pelletier, Henribourg, Sask.	2.00
M. Ernest Perreault, Albertville, Sask.	2.00
M. Armand Painchaud, Albertville, Sask.	2.00
Mme H. Rapin, Albertville, Sask.	1.00
M. Albert Cloutier, Paddockwood, Sask.	1.00
M. Nap. Ferland, Henribourg, Sask.	2.00
M. Alex. Beauchamp, Henribourg, Sask.	1.00
M. H. Corriveau, Albertville, Sask.	1.00
M. J. R. Nogue, Albertville, Sask.	2.00
M. E. Brassard, Albertville, Sask.	2.00
M. W. Beaudoin, Albertville, Sask.	5.00
M. Arthur Painchaud, Albertville, Sask.	5.00
M. Aimé Pellerin, Albertville, Sask.	2.00
M. Calixte Brassard, Albertville, Sask.	2.00
M. H. Provencher, Albertville, Sask.	1.00
M. Léandre Brassard, Albertville, Sask.	1.00
M. J. P. Paradis, Albertville, Sask.	2.00
M. Donat Gignac, Albertville, Sask.	2.00
M. Paul Dinnelle, Henribourg, Sask.	1.00
M. Armand Hoscheit, Albertville, Sask.	2.00
M. Théodore Lambert, Albertville, Sask.	1.00
M. Jos. Carrier, Albertville, Sask.	1.00
M. Nap. Beaudoin, Albertville, Sask.	2.00
M. J. M. Garneau, Albertville, Sask.	1.00
M. C. Simonot, Bonne Madone, Sask.	2.00
M. Léandre Desormeaux, Debden, Sask.	2.00
Mme Adolphe Labrecque, Batoche, Sask.	2.00
M. J. H. Bandet, Prud'homme, Sask.	1.50
M. Eug. Forgue, Prud'homme, Sask.	1.50
M. David Rousson, Prud'homme, Sask.	1.50
Dr V. Bourgeault, Prud'homme, Sask.	1.50
M. Rodolphe Lafond, Foxdale, Sask.	5.00
Dr J. B. Trudelle, Régina, Sask.	4.00
M. Wilfrid Poisson, Dollard, Sask.	1.00
M. Alcide Dufresne, Dollard, Sask.	1.00
M. Alphonse Audette, Dollard, Sask.	1.00
M. Paul R. Lafrance, Dollard, Sask.	1.00
M. M. Damphousse, Dollard, Sask.	1.00
M. Henri Latour, Dollard, Sask.	1.00
M. N. Audette, Shaunavon, Sask.	1.00
Mgr Jubinville, St-Boniface, Man.	4.00
M. l'abbé Adrien Chabot, Séminaire de Gravelbourg, Sask.	1.00
M. l'abbé J. H. Coiteux, Richmond, Québec	2.00
M. Alexis Logodin, White-Star, Sask.	5.00
Mme H. Prince, Shipman, Sask.	2.50
Mme Tél. Deslauriers, Rosetown, Sask.	2.00
M. l'abbé J. C. St-Amant, Lorette, Man.	2.00
M. J. M. Riou, Tisdale, Sask.	2.00
Anonyme de Québec	2.00
M. Pierre Blier, Conquest, Sask.	2.00
M. Hormidas Dupont, Wynyard, Sask.	2.00
M. Léopold Granger, Willow-Bunch, Sask.	4.00
RR. PP. Oblats, Cross Lake, Man.	2.00
Orphelinat de Prince-Albert, Sask.	2.00
RR. PP. Oblats, Scolasticat de Lebret, Sask.	4.15
S. Ex. Mgr Martin Lajeunesse, Le Pas, Man.	4.00
RR. SS. de la Présentations, Le Pas, Man.	4.00
M. l'abbé Aimé Giguère, Dumas, Sask.	2.00

NOS CORRESPONDANTS

Les contributions augmentent de semaine en semaine grâce au généreux dévouement de nos lecteurs. Ne pouvant remercier chacun en particulier, nous le faisons par la présente. Nos remerciements particuliers à M. Isabelle de Lisieux qui nous envoie si souvent des abonnements, à M. Gareau de St-Isidore de Bellevue qui nous consacre chaque semaine ses loisirs pour tenir sa liste d'abonnés en règle, au R. P. Tétreault de Delmas qui a fait une si magnifique campagne, au R. P. D. A. Gobeil du Patriote qui met tout son temps à remplir nos coffrets d'or, à M. l'abbé N. Burrell qui a commencé à zéro à Spiritwood et dont la liste s'allonge chaque semaine, à M. Normand de Prud'homme, à Mme A. P. Duwez de Dollard, notre fidèle zélatrice de toujours, à M. H. LeBlanc de Domrémy qui nous attrappe ça et là des abonnements, et tant d'autres encore.

Remarquez cependant qu'il en reste encore un grand nombre qui font la sourde oreille. Pourtant il ne reste plus que deux semaines pour monter notre chiffre à $1000. Vous lirez à la première page que les abonnements non payés ou réglés de quelque façon seront rayés de la liste le 3 novembre. C'est un chiffre fabuleux, unique nous croyons dans l'histoire du Patriote. Nous obligerez vous à diminuer ainsi nos lecteurs? Il le faudra pourtant, car, comme vous le remarquerez cette semaine par le papier plus blanc nous venons d'entamer notre nouvelle provision de papier et c'est impossible de donner le journal gratuit.

Plusieurs se récrieront que c'est trop sévère de ne plus attendre les retardtaires. Les autres journaux et magazines pourtant se font payer d'avance. Nous avons fait l'expérience trois et quatre ans passés et malgré quelques réprimandes injustifiées nous étions en meilleure posture. Depuis un an et plus, nous avons fait l'expérience d'attendre; et en voici les tristes résultats. Un grand nombre refusent tout simplement le journal par le bureau de poste ou nous le renvoient sans plus d'explications. Pourtant ils ont reçu le journal pendant un an ou plus sans payer. D'autres sont morts depuis quelques mois ou même un an et celui qui en bénéficiait ne veut pas payer. D'autres ne pouvaient pas payer et ne peuvent payer d'avantage cette année. On a même été obligé de canceller les arrérages de toute une paroisse afin de renouveler les abonnements cette année. Et combien d'autres histoires de ce genre. Nous publierons quelque-unes de ces correspondances la semaine prochaine. D'autre part nous avons eu bien des consolations et d'admirables lettres que nous publierons aussi. Mais nous ne pouvons pas vivre de consolations seulement et la crise est trop longue pour nos moyens.

Un monument à Alfred Longpré

L'ASSOMPTION, Qué., — Face à l'église paroissiale, au milieu d'un square qui deviendra bientôt un centre de pèlerinage patriotique pour les enfants de toutes les parties du Québec, s'élève, sur les bords de la rivière de l'Assomption, le monument du "héros de Pembroke", Alfred Longpré. Au-dessous du bas-relief en bronze qui perpétue les traits de ce vieux lutteur franco-ontarien, on lit cette émouvante inscription: "Hommage à Alfred Longpré, chef de la minorité française, à ses compagnons d'armes de l'école Jeanne d'Arc, et à l'héroïque institutrice, Jeanne Lajoie, qui luttèrent pour les libertés scolaires à Pembroke, Ontario, 1915-1927". Cette phrase lapidaire gravée dans le granit résume la reconnaissance québecoise et franco-ontarienne à l'égard du champion de la langue française dans le nord ontarien. Décédé dans sa ville natale de l'Asomption, le 9 novembre 1937, on a dévoilé moins d'un an après sa mort un monument à celui qui a peut-être montré plus d'héroïsme qu'aucun pour que les petits franco-ontariens continuent à parler la langue de leur ancêtres du Québec, la langue française. Aussi est-ce avec raison que l'on a inscrit sur la pierre que surmonte la stèle de granit ces paroles du "vieux" Longpré: "Petits enfants, rappelez-vous que celui qui dédaigne sa langue et renie ses traditions jette l'outrage à tous nos morts, à tous ceux dont le travail et le sacrifice nous ont fait ce que nous sommes".

L'égalité des deux races doit être à la base de la Confédération

Causerie de M. Georges-H. Héon, député d'Argenteuil à la section des jeunes de la Chambre de Commerce de Winnipeg

WINNIPEG, — M Georges-H. Héon, C.R., député fédéral d'Argenteuil, était l'hôte d'honneur de la section des jeunes de la Chambre de Commerce de Winnipeg à sa réunion annuelle, à l'hôtel Royal-Alexandra. Notre distingué compatriote, qui a parlé devant un auditoire de plus de 500 personnes, a remporté un vif succès.

Parlant de la nationalité canadienne, il a déclaré que les bases essentielles de l'édifice doivent être l'abolition de la théorie des groupes de race minoritaire à propos des Canadiens français et la reconnaissance entière de deux éléments principaux dans le Dominion.

M. Héon a passé en revue l'établissement et le développement du Canada, en faisant ressortir la part qui revient aux deux grands groupes nationaux. Deux races qui ont ainsi colaboré pour faire de notre pays ce qu'il est aujourd'hui ne sont-elles pas destinées à s'entendre et à travailler ensemble? L'orateur n'hésite pas à dire que la Confédération ne se maintiendra qu'au prix de la reconnaissance égale des deux éléments anglais et français, avec le respect de leur langue, de leur religion, de leurs traditions et institutions.

Les politiciens sectaires de toute race doivent être éloignés de l'arène politique et remplacés par de vrais hommes d'Etat qui comprennent que ce pays n'est fait pour une stricte uniformité.

Si l'élément canadien-français ne peut se développer selon ses meilleures traditions et avec ses droits pleinement assurés, il ne pourra jamais donner tout son effort au profit du Dominion.

La solution du problème canadien-français consiste dans une législation généreuse, accordant au Canadien français le droit de parler français, d'écrire en français et d'enseigner le français à ses enfants partout où il le désire.

Sans être impérialiste, le Canadien français n'est pas anti-britannique. S'il avait à choisir entre l'Angleterre et tout autre pays, y compris la France, il choisirait sans hésitation l'Angleterre. S'il se trouvait placé dans la malheureuse situation d'avoir à choisir entre l'Angleterre et le Canada, il choisirait le Canada. Il ne peut comprendre pourquoi quelques Canadiens anglais qui doivent leur première allégeance au Canada, parce qu'ils ont trouvé dans son sein généreux un asile et une vie heureuse, peuvent dépasser les Britanniques dans leur impérialisme.

Les Canadiens français, dit M. Héon, croient que le Canada n'est pas une colonie britannique, mais une nation autonome de l'Amérique du Nord, avec le droit de déterminer sa propre politique étrangère et le droit de rester neutre dans les guerres britanniques. Ils verseraient jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour défendre le pays de leurs ancêtres, mais ne sacrifieraient pas des vies si utiles ici pour consolider ou modifier la balance du pouvoir en Europe.

Il n'y a pas d'impérialisme au Canada français. On estime que le Canada n'est pas une partie de l'Europe ni un morceau de territoire détaché accidentellement des Iles Britanniques. Le Canada ne devrait s'intéressser qu'au Canada. L'expérience hideuse et coûteuse de la Grande Guerre, absolument dépourvue de tout avantage pour le Canada, a inspiré au Canadien français une haine profonde de la guerre, avec la ferme détermination de ne jamais s'engager follement dans une aventure étrangère, si glorieuse qu'elle puisse apparaître.

Parlant des difficultés actuelles du Canada, M. Héon dit qu'elles n'ont pas pour cause la décentralisation, mais les gouvernements imprévoyants élus depuis 1900. La source de nos maux est le développement excessif du pays et l'orgie de dépenses extravagantes. Le Canada ne se relèvera pas tant que les banques, les chemins de fer, l'industrie et le commerce ne consentiront pas les sacrifices nécessaires.

A propos de...

(Suite de la page 3)

riage non consommé n'a pas été complété par la conjonction des chairs dans un acte procréateur... Si rarement que ce peut être, l'occasion se présente néanmoins de défaire de ces unions en quelque sorte inachevées. Même alors l'Eglise ne dispensera de l'indissolubilité qu'à la demande d'une ou des parties et elle n'en dispensera jamais sans que la non-consommation ait été clairement établie devant ses tribunaux. Au cas d'une semblable dispense, parlez d'annulation, si vous le voulez, mais ne parlez pas de divorce.

Le divorce proprement dit, le divorce tout court, c'est la prétendue rupture du mariage valide et consommé. Rupture impossible, puisque la doctrine de Notre-Seigneur, manifestation de sa volonté, s'y oppose formellement. Or, la doctrine de Jésus-Christ est immuable comme l'éternité. Or, la doctrine de l'Eglise, identique à celle de Jésus-Christ, est immuable comme celle de Jésus-Christ. Le monde aura passé, et l'Eglise catholique n'aura jamais consenti à la pratique du divorce.

Cyrille LABRECQUE, ptre.

(La Semaine Religieuse de Québec, 29 sept. 1938).

(1) I Cor., VII, 10.
(2) Matt. XIX, 6 — Marc, X, 9.
(3) Luc, XVI, 18.
(4) Matt., XXVIII, 20.

GREEN ACCUSE LEWIS D'ETRE COMMUNISTE

HOUSTON, Texas, — William Green, chef de l'American Federation of Labor, a de nouveau montré le poing, et a accusé John L. Lewis, leader du C.I.O. d'être la tête d'un mouvement syndicaliste que Lewis qualifiait lui-même, il y a 14 ans, "d'un des objectifs de l'internationale communiste".

Green a prononcé ces violentes paroles à l'ouverture du congrès annuel de l'A. F. L. Il brandit ensuite une coupure de journal, contenant le discours prononcé par Lewis le mois dernier à Mexico, au congrès du Latin-American Trade Union Congress. Green a décrit pittoresquement ce discours: "Lewis adressant la parole à une foule d'ouvriers qui agitaient des drapeaux rouges dans une arène de taureaux", et remarqua que c'était l'endroit tout désigné pour "un des discours de Lewis"!

:::

PLEINS POUVOIRS A DALADIER

PARIS, — Le cabinet français a approuvé à l'unanimité un décret de pleins pouvoirs à M. Daladier afin "de rétablir la structure financière et économique de la France".

La France est actuellement affairée à défrayer les dépenses énormes qu'ont entraînées la mobilisation récente et le transport du capital. Le coût de la mobilisation et du ré-approvisionnement des matériaux de guerre est evalué en tout et partout de dix à quinze milliards de francs (entre $269,700,000 et $404,500,000).

:::

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

ACTIVITES RELIGIEUSES ET FRANÇAISES

PRUD'HOMME, SASK.

La Journée de l'A. C. F. C. --- Le Trophée Léger

La "Journée de l'Association Catholique Franco-Canadienne" revêtait cette année, à Prud'homme, un caractère tout à fait spécial. Dimanche, le 9 octobre, M. Emile Préfontaine, président du Comité Paroissial de l'A.C.F.C. présentait à la nombreuse assistanee le conférencier-délégué pour l'occasion, M. le magistrat léger de Saskatoon.

M. Léger est un vaillant défenseur de la cause catholique et française dans l'Ouest canadien. Etant un fidèle Acadien, il sait ce qu'il en coûte pour rester Français malgré tout. Comme preuve de son réel et profond attachement à la cause du français, il eut, cette année, la délicate attention d'offrir à l'Association Catholique Franco-Canadienne un magnifique trophée destiné à l'élève des grades supérieurs (IX — X — XI — XII) qui obtiendrait la plus haut moyenne de la province.

Aussi, c'est au milieu d'applaudissements répétés que M. Léger se leva pour adresser la parole à l'auditoire. Après avoir rendu hommage au vénéré fondateur de la paroisse, Monseigneur Bourdel, et à son zélé successeur, M. l'abbé Baudoux, M. le magistrat fit délieatement ressortir le dévouement tout gratuit des membres de l'Exécutif de l'A.C.F.C., des correcteurs d'examens et des instituteurs et institutrices de la provinee. Il fit remarquer en effet que nos maîtres et maîtresses bilingues ne reçoivent pas plus que s'ils n'enseignaient que l'anglais.

M. le conférencier fit ensuite appel aux paroissiens de Prud'homme pour qu'ils contribuent généreusement au soutien de notre eause et au maitien de l'enseignement du français dans nos écoles, les félicitant d'avoir chez eux, une école où les deux langues sont enseignées.

Après la conférence, M. le Curé et Mme Aimée Masson président à la distribution des prix de catéchisme et de français.

Les prix de catéchisme, offerts par les vénérés pasteur de la paroise furent distribués comme suit:

Première Division: 1er prix: Madeleine Bandet; 2ème prix: Marthe Henriet.

Deuxième Division: 1er prix: Gérard Masson; 2ème prix: Emilie Bandet.

Troisième Division: 1er prix: Marguerite Patenaude; 2ème prix: Armand Coppens.

Division Anglaise: Une seul prix: Magdalene Viczko.

Quatrième Division: 1er prix: Thérèse Detillieux; 2ème prix: Rose Patenaude.

Cinquième Division: Un seul prix: Raymond Marcotte.

Sixième Division: 1er prix: Thérèse Bandet; 2ème prix: Roland Raymond.

On procéda ensuite à la distribution des prix français. La liste serait trop longue pour la donner en entier ici. Disons seulement que les écoliers reçurent, entre autres, quatorze prix provinciaux et la médaille de la République Française. Puis on éleva au-desus de l'assistance, pour que tous puissent le voir, le fameux trophée Léger. Les applaudissements éclatèrent de nouveau, tandis que M. le magistrat Léger se levait pour remettre lui-même le trophée à la lauréate, Mlle Emilie Bandet, élève du grade IX, qui avait obtenu 97 points sur 100, la plus haute moyenne de la province. Il la félicita publiquement, voulut lui serrer la main et être présenté à ses parents pour les féliciter aussi.

M. le Curé remercia ensuite M. le conférencier et félicita les élèves de leur beau succès. Puis il y eût une assemblé générale des percepteurs qui devaient aller de porte en porte dans l'après-midi. La quête fut-elle fructueuse? Probablement! Les résultats ne sont pas encore annoncés officiellement.

LE MERCI DE LA LAUREATE

Merci du fond du coeur à M. Léger, en mon nom et au nom de tous les écoliers de Prud'homme. Le "Trophée Léger" est la manifestation d'un beau geste et la preuve de l'attachement du donateur à la cause. Nous apprécions sa délicatesse et nous lui promettons de répondre à son désir en étudiant avec ardeur notre belle langue française.

Bien que je sois l'heureuse gagnante du Trophée, je sais que je ne l'ai pas gagné seule. Sans les Révérendes Soeurs, en particulier ma maîtresse de française, je ne serais jamais parvenue à remporter la victoire. Mon merci va donc en premier lieu aux Révérendes Soeurs de la Providence de tout le travail qu'elles font et je demande au bon Dieu de les combler de bénédictions.

Merci aux membres de l'Exécutif qui se dévouent sans compter pour nous. Merci à l'Association Catholique Franeo-Canadienne qui travaille tant pour maintenir dans l'Ouest l'enseignement du français. Tous ces sacrifices ne seront pas faits en vain, car nous voulons mieux apprendre notre langue, afiu de la mieux parler. D'ailleurs, un sage n'a-t-il pas dit:"Un peuple qui perd sa langue, perd aussi sa foi!" Et nous voulons garder notre foi, en gardant notre langue.

Merci au Comité paroissiale de Prud'homme, et à M. le Curé, qui sait si bien nous encourager.

Merci avant tout au bon Dieu qui est l'auteur de tous dons.

EMILIE BANDET,
Prud'homme

GRAVELBOURG, SASK.

Distribution des prix de français au couvent de Jésus-Marie

La date désigné pour distribuer les prix de français, au Couvent de Gravelbourg, est le jour de l'A.C.F.C. Cette année, cet événement tombait le 25 septembre. Ce fut sous la présidence du chancelier du diocèse, M. l'abbé Sylvio Morin, représentant notre évêque absent, qu'eut lieu il y a deux semaines, dans la salle de réception du Couvent de Jésus-Marie, la distribution annuelle des prix de français, de catéchisme, et autres. Les donateurs de ces prix, tout comme les années précédentes, se sont montrés très généreux. Le palmarès étant très long, les prix furent nombreux. Aussi, les gagnants doivent-ils un merci chaleureux à Son Excellence Monseigneur Guy, donateur de tous les prix de catéchisme, au Rév. Père Leclerc, supérieur du Collège Mathieu, à Mgr Charest, à M. l'abbé Morin, à la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises, à la Ligue Catholique Féminine, à M. le Juge Gallant, à M. Henri Bougearel, Consul de France à Winnipeg, à M. Raymond Denis, premier président de l'A.C.F.C. et à bien d'autres encore.

Les religieuses firent paraître au programme plusieurs pièces de vers ou saynètes, récitées ou jouées par les élèves, avec le talent qu'on leur connaît et qui ont, une fois de plus, remué tous les coeurs. Le programme suivant fut présenté:

1. Piano: "Rigaudon", Macdowell Madeleine Belcourt.

2. Récitation: "Bébés et Chérubins", Mariel; Les élèves du petit conservatoire "Les Buissonnets".

3. Distribution des prix de Français et des diplômes de l'A.C.F.C.

4. Chant: "La mère de famille", Mariel; Les élèves du petit conservatoire "Les Buissonnets".

5. Récitation; "La jeunesse qu'il nous faut" — Poésie de Son Em. le Cardinal J.-M.-R. Villeneuve, Archevêque de Québec; Marcel Bonneau.

6. Distribution de prix spéciaux.

7. Saynète historique: "Coeur denfant", Marie-Claire Daveluy; Louise de Gannes de Falaise — Lucille Rémillard; Marie-Anne de Migeon de Branssart — Marguerite Hamel; Elisabeth le Moyne de Longueuil — Aline Boucher; Jeanne Bizard — Lucille St-Arnaud. Uu groupe d'élèves du petit conservatoire "Les Buissonnets".

8. Récitation: "Patrie", Poésie de Mme Blanehe Lamontagne-Beauregard; Thérèse de Margerie.

9. Choeur: "La Patrie", Paroles du Rév. Père Boileau, O. M. I., Musique de Pierre Gauthier.

10. Discours de M. le Docteur Beaudoin, Délégué de l'A.C.F.C., Chef de région à Ponteix.

11. La parole est à quelques amis de la jeunesse écolière.

12. O CANADA.

* * *

La soirée se termina, comme on le voit au programme, par des discours de circonstanee qui ont su impressionner d'une manière aussi agréable qu'intéressante. Parmi les orateurs nous citerons M. l'abbé Morin, qui nous démontra que la langue et la religion marchant de pair, nous devons accorder une attention spéciale à l'étude du catéchisme. M. Bonneau nous parla d'une façon fort énergique du rôle de l'A.C.F.C. dans les écoles, et M. le Docteur Beaudoin discuta sur la nécessité, pour les Canadiens français, de posséder une cellule politique, moyen habile par lequel l'étude de notre langue serait pleinement accordée. Puis il nous exhorta à bien parler notre langue toujours et partout. L'assistance enthousiasmée applaudit frénétiquement les paroles éloquentes de ces défenseurs de la langue française en Saskatchewan.

Cette fête, qui se renouvelle chaque année, est un hommage à notre langue dont le peuple de Gravelbourge est justement fier. Mais à qui devons-nous cette réunion annuelle si propre à stimuler l'ardeur de la gent écolière? N'est-ce pas à l'A.C.F.C. qui a établi des concours de français pour toute la province, et qui se plaît à récompenser les succès des candidats?

O belle et noble Association, poursuis ta marche patriotique à travers la province! Que Dieu te garde et dirige ton ascension vers le progrès!

RENEE GRAVEL,
élève du grade supplémentaire,
au Couvent de Jéssu-Marie.

Au Lisieux Canadien

Température idéale — Foule comme on n'en avait jamais vue — Clergé avec Son Excellence Mgr Guy, O.M.I. en tête — Cérémonies touchantes — Sermons français et anglais

Emouvante manifestation de foi, le 18 septembre 1938

LISIEUX, Sask., — Par une de ces belles journées comme on en voit souvent dans l'Ouest à cette date, une foule immense, particulièrement imposante par la variété des nationalités représentées, envahissait l'église dès les premières heures du matin et se pressait près des confessionnaux, le dimanche 18 septembre.

Les conditions de vie particulièrement pénibles que nous traversons actuellement, à cause des récoltes ruinées, aux derniers jours de l'époque de la croissance, par la rouille, les sauterelles et la sécheresse, après avoir donné tant d'espoir, nous faisaient craindre une diminution de pèlerins à cette grande démonstration.

Mais non! au contraire, la procession de l'après-midi a dépassé tous les records précédents.

Le beau spectacle de communions si nombreuses que Son Excellence Mgr Guy, notre évêque, donna à la messe qu'il célébra à huit heures, fit naître une émotion réellement visible et communicative.

Il n'y a pas d'amour-propre à Lisieux. C'est visible qu'on y vient pour prier "L'Enfant chérie du monde". Quel est celui ou celle dont le coeur ne gémit pas un peu en face de la réalité actuelle.

Les pères se demandent où ils trouveront la subsistance nécessaire à leur famille; les mamans voient les vêtements s'user sans entrevoir la possibilité de les remplacer; les jeunes sont comme acculés au mur, sans espoir d'avancement; le danger de guerre était si grand, le 18 septembre, que Son Excellence demanda des prières spéciales aux pèlerins; tout le monde semble inquiet et vient se jeter aux pieds de la "Petite Faiseuse de Miracles" avec confiance et supplications.

Son Excellence Mgr Guy prêcha, en français et en anglais, à la grand messe et toucha vivement le coeurs par ses bonnes paroles et releva les courages par l'énergie qui le caractérise en face des très graves difficultés financières qui nous accablent tous.

C'est le R. Père A. Beauchamp, O.M.I., du collège de Gravelbourg, qui chanta la messe, à 10 heures, assisté de M. l'abbé Sylvio Morin, chancelier du diocèse de Gravelbourg et de M. l'abbé Lussier, curé de Lisieux, comme diacre et sous-diacre. La chorale de la paroisse s'est surpassée par son beau chant.

Après l'asperges, Son Excellence bénit des petits pains préparés spécialement pour la circonstance et ils furent distribués aux assistants, après l'offertoire, par quatre garçons accompagnés de demoiselles: M. Roland Boutin et Mlle Béatrice Préfontaine, M. Arthur Chrétien et Mlle Clara Préfontaine, M. Joseph Douville et Mlle Marie Baril, M. Léo Fafard et Mlle Emélina Beauregard.

C'est ce qu'on appelle donner du pain bénit. Il y en avait bien peu, parmi les assistants, qui avaient déjà vu cette cérémonie qui devient de plus en plus rare.

A midi, la foule envahit la salle paroissiale où des dames servirent des repas, sans interruption, jusqu'à trois heures de même qu'après la messe de communions ainsi que le soir.

La cérémonie du couronnement de la "Petite Sainte" est toujours très impressionnante. Les fillettes, en robe blanche, s'avançaient deux à deux, dans la grande allée, un voile sur la tête et une couronne dans les mains qu'elles élevaient en chantant: "Prends ma couronne, je te la donne. Au ciel, n'est-ce pas tu me la rendras." Arrivées près de la statue de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, placée sur un trône de roses à l'entrée du Sanctuaire, elles déposaient leurs couronnes et allaient se placer en rangées le long de la balustrade.

A la suite des fillettes apparut une petite Carmélite portant un petit coussin sur lequel était un diadème d'or destiné à couronner la "Petite Sainte". Deux des plus grandes vinrent déposer ce diadème sur la tête de notre "Petite Reine".

Les voix sympathiques des deux solistes, les refrains par toutes les fillettes et tout ce décor rendirent cette belle cérémonie bien touchante.

Mgr Charest, P.D., procureur du diocèse de Gravelbourg, prêcha en anglais sur la mission providentielle de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus par "la petite Voie d'enfance spirituelle." Et le R. Père Beauchamp, O.M.I. nous dit, en français, que les pèlerinages sont un besoin de la nature humaine qui cherche du surnaturel et en trouve dans les lieux de pèlerinages.

Après les sermons, on fit un procession à l'extérieur de l'église. Son Excellence Mgr Guy fermait la marche avec une précieuse relique de la petite Sainte, assisté de M. l'abbé Albert Latendresse, curé de St-Victor et de M. l'abbé Charles Dumais, vieaire de Willow-Bunch.

Au retour de la procession, il y eut bénédiction du T. S. Sacrement, acclamation, bénédiction d'objets de piété et vénération de la relique de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus par Mgr Kugener, P.D., V.G. et curé de Willow-Bunch.

En plus des membres du clergé déjà nommés, nous avons remarqué au choeur M. A. Roy, curé de Billimun; et M. Ph. Jérôme, curé de Glenworth.

La foule quitta comme à regret la paroisse de Lisieux. Il y a tout lieu de croire que l'aimable Sainte se plaira à faire descendre des grâces abondantes sur ceux qui viendront la prier dans son sanctuaire de Lisieux, Sask. Canada.

Puisse-t-elle jeter à chacun des pèlerins surtout à Son Excellence Mgr Guy, quelques-unes de ses fleurs les plus belles et les plus parfumées.

S. EXC. MGR GUY BENIT UN HOPITAL

MONTREAL, — S. Exc. Mgr Joseph Guy, O.M.I., évêque de Gravelbourg, Saskatchewan, a présidé dernièrement à la bénédiction du nouvel hôpital de l'Oeuvre St-Joseph des convalescentes, rue Bois de Boulongne, à Bordeaux. La cérémonie marquait en même temps le 25ème anniversaire de la fondation de l'oeuvre par Mlle M.-A. Lavallée.

HONNEUR A LA POESIE

La Société Archéologique Scientifique et Littéraire de Béziers (France) vient d'honorer la poésie canadienne en décernant son diplôme d'honneur ainsi que sa médaille de bronze à Payse (Gabrielle St-Pierre-Dugal), pour quelques poèmes, extraits d'un ouvrage en préparation.

:-: Annonces Classées :-:

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce; sinon elle ne sera pus insérée. Minimum, 50 sous par insertion
TARIF, ... 2 sous par mot

EN ESPAGNE

178,000 pains sur Madrid

Douze avions nationalistes jettent ce pain aux Madrilènes à l'occasion du deuxième anniversaire du commandement de Franco — Le gouverneur militaire de Madrid avertit les citoyens que ce pain peut contenir des microbes dangereux — Indignation à Burgos

Hendaye, — Les nationalistes espagnols ont annoncé qu'ils avaient bombardé Madrid avec 178,000 pains. Ces miches, pesant un quart de livre chacune, furent lancées du haut des airs dans l'ancienne capitale espagnole par douze avions nationalistes que les batteries gouvernementale cherchèrent à abattre. Les insurgés ont dit que ce pain constituait un cadeau que les insurgés offraient à la population madrilène en l'honneur du second anniversaire de l'arrivée du général Francisco Franco au poste de chef suprême de l'Etat nationaliste.

* * *

MADRID — Le général José Miaja, commandeur militaire de Madrid, a averti les citoyens de cette ancienne capitale qu'il était fort possible que les tonnes de pain que des avions nationalistes ont laissés tomber sur Madrid, pussent contenir des germes microbiens. A Burgos, au quartier général de Francisco Franco, on a annoncé que ce pain avait été envoyé aux Madrilènes pour leur permettre de célébrer eux aussi le second anniversaire de la nomination du chef insurgé au poste de chef suprême de l'Espagne nationaliste. C'est avec indignation que l'on a appris, à Burgos l'ignoble accusation que le général Miaja avait portée contre les insurgés.

EN ESPAGNE

PROCLAMATION DE FRANCO

HENDAYE, France, — La proclamation promulguée par le général Franco à l'occasion du deuxième anniversaire de son entrée en fonction comme chef de l'Etat promet à l'Espagne une paix victorieuse. "Nous pouvons, dit-il, appeler ce qui vient de se passer sur le sol allemand, "la bataille de Munich" et la conséquence de cette bataille fut la paix. Je déclare qu'avec la protection de Dieu et la force de nos armes le jour n'est pas loin où nous aurons aussi atteint une paix victorieuse. Le généralissime a adressé aux Espagnols de l'autre camp un appel à la soumission en disant que tous ceux qui se rendraient et qui n'ont pas commis de crimes n'ont rien à craindre.

On croit comprendre que cette proclamation indique la reprise prochaine des opérations par l'armée nationaliste qui avait été inactive depuis quelque temps.

DE RETOUR



M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province de Québec, qui est revenu dernièrement d'un voyage en Europe au cours duquel il a visité l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande.

LA RUSSIE A SON TOUR ABANDONNE LA FRANCE

MOSCOU, — L'organe semi-officiel du commissariat des Affaires étrangères écrit que les agissements de la France à Munich ont rendu absolument sans valeur l'alliance franco-russe. Le Pravda, journal officiel, dit que l'accord de Munich "fut une capitulation devant un agresseur". Il ajouta que cet accord "a apparemment reculé la guerre, mais l'a rapprochée de fait".

EN PALESTINE

LES CHEFS ARABES ORGANISENT LA REBELLION

JERUSALEM, — On a appris à Jérusalem que les chefs rebelles arabes en Palestine ont tenu une conférence à Nablus et ont juré fidélité à Haj Amin El Husseini, le grand mufti en exil.

On rapporte qu'ils ont fait serment de harceler les autorités anglaises et juives en Palestine jusqu'à ce que leurs ambitions d'une Palestine indépendante pour les nationalistes arabes aient été comblées.

Les chefs rebelles ont ébauché un plan quinquennal de recrutement, d'approvisionnement et de rébellion organisée. Leur premier acte serait de mobiliser, à six mois d'intervalle, les hommes arabes nés en 1915, 1916, 1917 et 1918.

On demandera à la population arabe de contribuer pécuniairement à ce soulèvement organisé.

La canonisation de la "Mère du Canada"

Un article de Mgr Ross, dans la "Croix" de Paris, sur Marie de l'Incarnation

PARIS, — La Croix publie, sous la rubrique "Pensée et actualité religieuse", Une longue étude de Mgr François-Xavier Ross, évêque de Gaspé, consacrée à la vénérable Marie Guyart de l'Incarnation et son influence sur les destinées de la race canadienne-française.

Constatant que Dieu associe une femme à toutes ses grandes oeuvres, l'éminent prélat retrace la destinée de la "Fille de France qui est aux origines de l'histoire du Canada". En faisant allusion à la canonisation de la "Mère du Canada", Mgr Ross écrit notamment:

"Au milieu des assauts qui, du dedans, encore plus que du dehors, menacent de faire dévier notre nationalité de la ligne suivant laquelle sont orientées ses origines, le ciel saura encore intervenir à temps pour la ramener dans sa voie. La canonisation, en plaçant sur les autels celle qui mérita le titre de "Mère du Canada", ne redonnera-t-elle pas à celle-ci une influence maternelle qu'elle exerça si providentiellement sur l'orientation de la race française?"

LACHETE COMMUNISTE

— Un groupe de communistes s'est livré, à Mexico, à une lâche attaque contre un asile de vieillards et d'enfants abandonnés, qui était dirigé par des religieuses. Les assaillants firent flotter le drapeau soviétique sur l'asile. Quand la police arriva pour les chasser, ils avaient saccagé l'établissement. Le chef de la bande déclara que la Constitution avait été violé, ce qui était ici le cas, puisque l'institution était dirigée par des religieuses. Constitution admettait une action spontanée quand l'article 3 de la

Pour la conquête de l'air



Type d'hydravion, Short Mayo, au cours d'une envolée. Ce modèle fut construit par l'Imperial Airways et le ministère de l'air. Il sera utilisé pour les longues envolées. Il peut voler quatre fois plus longtemps et porter une charge quatre fois plus pesante que les hyravions du même calibre.

À qui le pouvoir ? À qui l'argent ?

Par le R. Père Thomas-M. Lamarche, O.P. Directeur de l'Oeuvre de Presse Dominicaine

APPRECIATIONS

EST-CE LA CLEF DU NOUVEL ORDRE ECONOMIQUE?

Telle est la question qu'il convient de se poser après avoir lu l'ouvrage que vient de faire paraître R. P. Thomas-M. Lamarche sous le titre: A qui le Pouvoir? A qui l'Argent?

Ouvrage d'une originalité incontestable, d'une tenue littéraire fort belle dans sa simplicité, mais surtout d'un sérieux doctrinal exceptionnel.

L'auteur — qu'il ne faut pas confondre avec son homonyme du même Odre religieux — commence par examiner la question du "pouvoir" dans ses relations avec l'ordre économique. L'Etat socialiste s'approprie la distribution des biens; l'Etat libéral laisse jouer sans contrôle les initiatives privées. Lequel a raison? Aucun des deux. Car tous les deux méconnaissent diversement un des aspects fondamentaux de l'être humain réel: l'Etat socialiste (comme en Russie) oublie que l'homme a absolument besoin de mettre en oeuvre sa liberté dans ses activités économiques; l'Etat libéral (comme dans la plupart des démocraties) méconnait la tendance vicieuse de l'homme à rechercher son seul intérêt propre. Dans les deux cas l'édifice doit crouler, parce qu'il est bâti à côté du fondement.

Il faut donc chercher ailleurs et trouver un système qui tienne compte de la vérité humaine, de la réalité humaine. Ce système existe, et s'il n'existait pas, il faudrait l'inventer. C'est l'organisme corporatif, dont le fonctionnement comporte à la fois, pour la liberté individuelle, un exercice et une contrainte. Si la démocratie mérite d'être sauvée, c'est la seule façon dont elle puisse l'être.

Seconde question: celle du régime monétaire. Pour la première fois, je crois, elle est accouplée ex professo à celle du pouvoir et présenté dans son rapport éventuel avec l'institution corporative. Et le vice essentiel du régime actuel, vice extrêment grave, dénoncé par le Pape lui-même au nom des intérêts supérieurs de l'humanité, c'est qu'en dernière analyse les biens de la société y sont confiés à des particuliers, en l'espace, la Haute Finance. Le jeu complexe du crédit bancaire, national ou international, met tout le corps social, y compris ses chefs, en état de dépendance vis-à-vis du financier qui tient le marché de l'argent. Et le Rév. Père nous avertit ici, avec une gravité impressionnante, que le régime corporatif lui-même resterait en partie inopérant si ce désordre radical continuait à subsister.

Mais comment assainir l'économie monétaire? L'auteur n'a pas plus peur des réponses qu'il n'a eu peur des questions. Il ne voit pas le salut dans le Crédit Social. Tout en reconnaissant au système Douglas le réel mérite d'avoir préconisé une monnaie nationale en rapport avec la production, et un désintéressement qui l'honore, il lui reproche d'oublier, lui aussi, des aspects nécessaires de l'homme réel, en particulier ce principe élémentaire de psychologie que le don gratuit (dividende) agit au détriment du donateur. Que faudra-t-il faire? Accorder, sous forme de travail, des crédits basés sur un système monétaire assaini, et cela au moyen d'un procédé technique qui maintiendrait constamment la monnaie en proportion de la production. L'organisme corporatif interviendrait de diverses manières pour régulariser le rapport monnaie-production, et ainsi "pouvoir" et "argent" se rendraient un mutuel service.

On comprendra que dans un bref compte rendu nous ne puissions conduire le lecteur à l'évidence sur le bien-fondé des théories que nous analysons. Il faut lire la démonstration dans son entier, y réfléchir à loisir, suivre pas à pas l'auteur dans son argumentation aussi nette que rigoureuse, fruit d'une enquête évidemment complète sur les questions qu'il met à l'étude et notamment sur la question monétaire.

Dans les deux parties du travail, la méthode de recherches est la même: une très heureuse rencontre de l'analyse et de la synthèse. Quant à la méthode d'exposition, elle est tout le contraire d'un "cours" professé de haut par un monsieur très savant: elle est avant tout concrète, nuancée d'un "humanisme" qui lui ouvrira la porte des esprits sans qu'il y paraisse, mise à la portée de l'"homme moyen", désireux de voir un peu clair en des matières où ses intérêts les plus vitaux se trouvent engagés. Le mythe de Liliput, particulièrement, pour expliquer par l'analyse des faits le montage d'une économie nationale, est une trouvaille "pédagogique" de premier ordre (chap. VII).

Le dernier chapitre (XV) et les appendices renferment des confirmations très importantes de la pensée de l'auteur. On ne trouvera pas que l'opinion de la Chambre de commerce de Londres (en date de 1932) soit quantité négligeable.

En somme, sans nous flatter de juger à leur mérite les solutions proposées dans ce volume, nous avons le sentiment qu'il marque une étape dans l'étude de la question économique. Science et bon sens s'y harmonisent même si bien, connaissances techniques et saine phi-

(Suite à la page 7)

PIERRE L'ERMITE

L'Emprise

(Suite)

XXXIII

CHAPITRE XVIII

Malgré la violence du choc, la nuit parut exercer son influence apaisante sur l'âme de la baronne; elle se leva, le lendemain matin, un peu plus calme que la veille; Luce la trouva dans sa chambre, prête avant huit heures, et en train de prendre debout son thé, au milieu de croquis qu'elle examinait.

— Que faites-vous donc, tante, de si bonne heure..?

— Tu vois..., je cherche des études pour finir ma fresque.

— Il est à peine 8 heures et déjà vous parlez de travailler...

— C'est le meilleur remède...

— Remède à quoi..? Si je pouvais seulement un peu vous être utile!..

— Oh!.. que je souffre!.. "Ici bas" doit être l'enfer pour certaines âmes!..

Et la douairière porta les deux mains à son front, comme si elle avait peur de le voir éclater sous la trépidation de la pensée qui s'exaspérait en elle.

— Alors, pourquoi vous taire..? Pourquoi rester seule..? Pourquoi me traiter comme une étrangère qu'on exclut des heures sacrées de la douleur...? Car vous ne pouvez le nier, vous songez même pas à moi!... Il y a dans votre âme des régions où je ne pénètre plus!... Je me heurte à des portes fermées..., à des silences qui me navrent!... Je suis une paria qu'on méprise, la banale amie des jours heureux!...

— Pauvre grande!... Si tu savais comme tu as tort de me parler ainsi!... Enfin, viens me prendre ce matin à l'église, j'aurai prié; Dieu me conseillera!... Alors, qui sait, peut-être t'en dirai-je si long que tu m'arrêteras toi-même! Adieu, mon enfant...

Et, longuement, elle l'embrassa sur le front, presque respectueusement, comme elle eût embrassé l'ange même de la consolation.

En montant à l'église, la baronne se hâta, car il faisait froid, et l'air était comme embué par les pluies de la veille; elle passa pourtant à la poste, craignant presque d'y trouver déjà une lettre de son fils.

La poste était grand ouverte, et, dans le fond du bureau, Quattepanche, le dos à l'entrée, appelait le courrier à haute voix, en le classant avec sa méthode de vieux soldat, pour sa tournée:

— Mme Claude Routier!... une... deux lettres... Le Mathurin, également Routier!... une... deux... trois... quatre... cinq lettres, plus deux paquets de graines et sept imprimés... Mme de Saint-Agilbert dix imprimés... une seule lettre...

— Une seule..? interroge la receveuse.

— Oui... et du fils!... Ce doit être encore pour lui soutirer de l'argent... Paraît qu'il ne s'ennuie pas à Paris!... On parle d'une vie à tout fracasser!...

— Qui dit cela?

— ... Tout le monde!

Mais brusquement Quattepanche se retourne, rouge comme une pivoine, car une voix bien connue demande dans le bureau:

— Je puis l'avoir, cette lettre?

— ... Ah! pardon... vous étiez là..?

Et le facteur se découvre précipitamment.

— ... Peut-être...

— ... Je voulais dire...

Mais la baronne ne le laisse pas achever:

— Allons, donne-moi la lettre...

Elle la prend avec une dignité triste, devant laquelle le facteur se confond, et sort sur la route déserte où traîne le brouillard.

...Ainsi, elle en arrive là!... Celui qui devait être sa gloire..., qui incarnait toutes ses espérances, le fils bien-aimé..., le sang de son sang, celui dans les yeux duquel elle revoyait les siens, est devenu quoi..? la risée d'un Quattepanche! et de bien d'autres probablement car les malheurs ne viennent jamais seuls; la grosse réflexion du facteur doit être la monnaie courante que paye sa douleur sur les comptoirs de tous les cabarets du village.

Elle éprouve un serrement de coeur de se sentir ainsi frappée dans son prestige ancestral, juste à cette heure qui aurait dû être celle du coup d'aile, de l'envolée d'un sommet à un sommet plus élevé encore, et qui est celle de la chute piteuse dans la plus commune des fautes... la fin de sa race dans une équipée qui fait rire les paysans pleins de vin au soir des dimanches de fête... Oh!... ce qu'ils doivent penser là-haut... les autres!... Car la race est un être moral; celui qui en arrête l'essor annihile le travail de tout un passé et atteint ses ascendants jusque dans la paix de leur éternité...

Mais surtout, que va-t-elle dire, cette mince lettre qu'elle palpe entre ses doigts fiévreux, et qui déborde de toute sa largeur commerciale le format de son livre d'heures..? Est-ce la révolte ou la repentance qu'elle contient en sa frêle enveloppe..? Oh! certaines lettres... si l'on savait!... jamais on ne les lirait!... Vraiment, la baronne a peur de la sienne, car parfois c'est encore du bonheur que de ne pas savoir!...

Quand Mme de Saint-Agilbert entre à l'église, elle aperçoit l'abbé Hans qui se promène de long en large en disant son bréviaire; elle veut profiter de cette occupation pieuse pour passer vite et sans rien dire; mais l'abbé ferme son livre, se croise les bras, et attend la douairière au pied de la première marche de son échafaudage. Elle y arrive, la tête basse, pressentant une intervention, ne se sentant plus assez forte pour une lutte nouvelle. Le vieux curé se contente de la regarder et de lui dire, sans s'en douter, presque les mêmes paroles que Luce:

— Je croyais être un ami pour vous, j'ai constaté hier que je m'étais trompé.

— Vous savez..?

— Je sais tout!

— ... Comment... tout..?

— Je sais qu'hier vous aviez un grand chagrin et que j'en ai été exclu!...

A ces mots, la baronne ferme les yeux, croyant encore entendre sa nièce dans la conversation de ce matin... C'est bien la même plainte chez le prêtre et chez la jeune fille, le même reproche provenant de la même sympathie... Et pourtant... oui... elle a bien fait d'ensevelir au fond de son coeur une faute qui peut-être n'est pas encore irréparable... Elle s'est conduite comme une enfant en partant sous le coup de son affolement au travers du village; mais, ce matin, elle agit en vraie mère en couvrant Bruno de la protection de son silence.

Quand elle ouvre les yeux, l'abbé Hans est toujours là, debout devant elle, attendant une réponse.

— Que voulez-vous, Monsieur le curé, j'ai bien réfléchi, il valait mieux ne pas vous voir; vous m'auriez questionnée, et, qui sait, peut-être aurais-je eu la faiblesse de parler...

— Je ne vous aurais rien demandé, n'ayant rien à apprendre; seulement, je vous aurais prise par la main, comme une amie, et je vous aurais menée aux pieds de Celui qui a dit: Venez à moi, vous tous qui pleurez!...

— Oh! Monsieur le curé fait-elle avec un sourire amer, vous n'avez jamais souffert pour parler de ces choses avec ce calme... Vous ne savez pas ce qu'est un enfant pour celle qui le mit au monde!... Ce qu'il représente à la fois d'amour et de souffrance..., de souvenirs et d'espoir!... C'est le sang de votre sang, la chair de votre chair, l'âme de votre âme..., c'est soi-même qui recommence, et bien plus et bien mieux encore!... Quand, peu à peu vous n'êtes plus rien pour celui qui est tout pour vous, il semble alors que le coeur s'arrête de battre, que l'on regarde tout sur la terre, même les plus saintes choses, en disant:"Désormais, à quoi bon?... A quoi bon parler, puisque personne ne peut guérir?..." D'ailleurs, votre conversation d'hier reste en moi; vous avez déjà tant d'armes contre mon pauvre enfant; pourquoi viendrais-je vous en fournir encore...?

— C'est là votre erreur, il ne s'agit pas ici de votre enfant!... C'est à vous seule que je songe en ce moment...

— Vous ne pouvez rien pour moi.

— Mais Lui...?

Et l'abbé Hans désigne le tabernacle...

— ... Lui..., reprend la baronne, il voulut être seul au jour de sa grande souffrance, je ne demande pas autre chose! Il ne faut pas m'en vouloir... Si vous saviez comme j'ai besoin de solitude!...

Et elle tendit la main.

L'abbé la garda quelques instants dans la sienne, cette pauvre main où les veines trop bleues faisaient peine à voir; et contemplant ce visage ravagé, ces yeux qui avaient tant pleuré, cette douleur maternelle qui montait en poussées terribles des profondeurs de l'âme humain:

— Que Dieu vous garde, lui dit-il je vous confie à sa miséricorde!...

— Merci... priez pour moi... Je ne sais plus!...

Et elle monta quelques marches.

— Vous voulez travailler encore? demande l'abbé Hans.

— ... Le travail, c'est presque de l'oubli!...

(A suivre.)

:-: LA QUESTION SOCIALE :-:

ECHOS DE LA SEMAINE SOCIALE

L'Eglise veut une société où l'on puisse pratiquer la charité et la justice

C'est le sens de l'allocution que Son Em. le card. Villeneuve a prononcée à la Semaine Sociale de Sherbrooke

SHERBROOKE, — "L'Eglise ne se contente pas de prêcher une charité généreuse et une justice individuelle, elle veut une justice organisée, une société où il soit possible de pratiquer ces vertus. Elle veut que les individus qui essaient de s'ajuster à leur devoir et selon les règles de leur conscience ne soient pas du même fait écrasés par les autres et condamnés ou bien à subir la ruine pour céder leur place à des concurrents moins scrupuleux, ou bien à prendre à leur tour pour règle de leur conscience sociale l'égoïsme et la raison du plus fort qui inspirent les autres. D'où, selon la pensée pontificale, la nécessité et l'existence d'une justice sociale qui oblige les individus à viser au bien commun, en matière économique comme dans tous les autres rapports de la société. La réalisation de la justice sociale, souligne le Saint-Père, produira une activité intense de toute la vie économique".

S. Em. le cardinal Villeneuve s'est exprimé ainsi à la salle paroissiale de l'Immaculée-Conception, devant un vaste auditoire attentif à suivre les cours de la Semaine Sociale. Le cardinal a interprété la pensée de l'Eglise sur le juste salaire, la salaire familial et le droit d'organisation. Il a parlé aussi des bills 19 et 20 adoptés par le Parlement de Québec.

"C'est une bien grave entreprise que la vôtre, messieurs, dit le cardinal, puisqu'elle ne vise à rien moins qu'à remettre la socitée en équilibre. Car, en effet, je le disais l'autre jour, celle-ci est présentement mal bâtie. Elle penche beaucoup du côté de la révolution et de la ruine. La raison en est que les étages, je veux dire les diverses classes sociales, ne sont pas proportionnés, et que ceux qui sont en haut sont trop pesants. Ils portent trop d'or pour l'armature générale, et en dessous, le peuple ne peut plus tenir.

Entre le conservatisme cruel des uns et l'esprit révolutionnaire des autres, l'Eglise offre une façon de redresser l'ordre social. Et l'encyclique "Divini Redemptoris" qui constitue la thèse de vos études, en cette Semaine, en présente le plan très net.

Ce remède que préconise l'Eglise, et qu'avec autant de prestige que d'autorité Sa Sainteté Pie XI a défini en sa dernière grande encyclique sociale, il est de son ressort, parce que c'est avant tout un remède d'ordre moral. C'est d'abord un renouveau de vie chrétienne qui doit former la base de toute restauration sociale qu'on voudra réelle et vraiment efficace.

C'est la justice qui redressera les cadres branlants de l'édifice social et le remettra sur une assiette solide. Mais, c'est une justice que la charité chrétienne suppléera, là où la première n'est pas encore établie.

Ce qu'exige la justice sociale

La justice sociale demande que les ouvriers puissent assurer leur propre subsistance et celle de leur famille par un salaire proportionné; qu'on les mette en mesure d'acquérir un modeste avoir, afin de prévenir ainsi un paupérisme général qui est une véritable calamité; qu'on leur vienne en aide par un système d'assurances publiques ou privées qui les protègent au temps de la vieillesse, de la maladie ou du chômage.

Comme il arrive de plus en plus, dans le salariat, la justice, soit la justice stricte, soit la justice sociale, ne peut être observée par chacun qui si tous s'accordent à la pratiquer ensemble, moyennant des institutions. Institutions d'abord patronales, notons-le, et qui relient les uns aux autres les employeurs, afin d'éviter une concurrence incompatible avec la justice due aux travailleurs.

"Je me demande", dit le cardinal, comment on peut se proclamer chrétien et prétendre suivre les directives du pape, quand on méprise les syndicats, patronaux et ouvriers, sous le prétexte qu'ils sont catholiques et nationaux."

Le cardinal trouve étrange que les syndicats internationaux s'opposent à l'incorporation légale des syndicats catholiques et nationaux.

"Au fait, dit-il, ce refus s'explique. Ces syndicats, je le répète, dans leur conception même, et nonobstant la valeur morale ou la bonne foi d'un bon nombre de ceux qui y sont encadrés, sont des syndicats de force et d'opposition, non pas des syndicats de collaboration sociale.

Les bills 19 et 20

"Voilà une différence essentielle et qu'il est grave de négliger. A mon sens, voilà ce qui a causé tant d'équivoque quand on a discuté ces bills 19 et 20, dont on a tant parlé, l'an passé, lesquels tout bien intentionnés qu'ils aient été chez leurs auteurs, peuvent devenir néfastes en empêchant la conscription sociale dans l'ordre, pour ne pas déplaire ou ne pas contrevenir à ceux qui voudraient la bâtir dans le désordre où l'individualisme. Vous me direz que les membres des syndicats catholiques nationaux sont eux-mêmes exaspérants, insatiables, désordonnées. Il y a au moins cette différence que quand ils le sont c'est par infidélité à leurs vrais principes. C'est une raison de les éclairer, non pas de les paralyser".

Le corporatisme professionnel

"C'est que par le corporatisme professionnel, corporatisme chrétien, corporatisme qui croit à une machinerie propre à favoriser l'exercice social de la justice et de la charité, ce n'est que par ce corporatisme qu'on pourra réformer la société, dit-il plus loin. Corporatisme qui répétons-le, demande l'alliance du patron et du travailleur dans la profession, par des relations juridiques et de bonne entente, des comités mixtes, des conventions collectives, et d'autres moyens propres à démontrer et aux patrons et aux ouvriers, que leurs véritables intérêts sont solidaires. Corporatisme qui demande ensuite l'alliance collatérale et hiérarchisée des diverses professions ou classes entre elles."

Il faut agir sans retard

S'il faut, conclut-il, que les lois soient plus humaines, quelles se soucient moins de l'individu que de la société, qu'elles ne déracinent point le travailleur de sa famille, qu'elles n'ignorent pas la diversité des sexes et la dignité de la personne humaine, et s'il faut que la constitution de tout cela s'assouplisse et s'adapte, oui, le corporatisme professionnel touche à la politique.

"Mais, je voudrais bien savoir ce qui n'y touche point. Et si l'on est mauvais démocrate parce que l'on souhaite une démocratie qui rende heureux les peuples et ne les écrase point. Et si c'est être fasciste et dictateur que de demander à la démocratie la liberté de vivre pour tout le monde, même les petits, même les travailleurs, sans avoir à ronger son frein dans la colère et sans être obligé d'arracher des mains de ceux qui emploient nos bras le pain qu'on a gagné de son travail et de sa dignité d'homme.

"Messieurs, je le répète, il y en a trop peu parmi nous, même parmi les chefs de la société et les directeurs de la pensée publique, qui soupçonnent à la fois la clarté, la solidité, la practibilité du système catholique de la réorganisation sociale. Il est temps qu'on s'y mette, si l'on ne veut pas que les coups de feu et le désordre social prennent les devants. Alors, il ne sera plus temps d'être sage et d'en appeler à la modération."

Il y a une extrême ressemblance entre cette lettre de Pie XI au peuple chrétien et la lettre de saint Paul aux romaines.

'L'apôtre dans deux chapitres, démontre que les païens vivent dans le péché et qu'ils sont sous la menace de la colère divine, dans quelques brefs paragraphes, le Pape condamne "La lutte froidement voulue et savamment préparée contre tout ce qui est divin. Le reste de la lettre divini redemptoris, comme tout le reste de l'épître aux romains, s'occupe de reconstruire la société sur la base de la vérité chrétienne.

"Le Pape rappelle tout d'abord à tout l'univers que la clé de voûte de l'édifice chrétien et humain c'est Dieu, l'être unique, suprême et souverain, créateur tout-puissant de toute chose, juge infiniment sage et juste de tous les hommes. Là dans cette réalité suprême de Dieu est la résistance et la victoire contre le communisme.

"Le Pape Pie XI, selon ses habitudes de réalisateur, ne se contente pas d'opposer la doctrine de salut à l'idéologie subversive du communisme. Mais il veut que cet enseignement passe dans la pratique de la vie. Tous les remèdes, tous les moyens, que le Pape nous suggère pour défendre l'Eglise et la société, se ramènent au retour de tous et de chacun de nous à la vie chrétienne. Comme le divin maître, Pie XI nous répète ses conseils et ils exhalent une saveur d'évangile. Je vous les redis avec toute la ferveur de mon âme d'évêque. Ce sont mes seules directives, celles du Pape, à tous les semainiers et à tous les diocésains de Sherbrooke.

"Quels tristes échos ont répondu à cette vivifiante doctrine de Pie XI. L'orage s'est changé en tempête. Les intérêts égoïstes des riches, la paresse des bourgeois, les préjugés des ignorants qui cherchent à se donner des airs de bonne foi, la crainte des peureux, les violences des lâches, la malveillance des rassasiés, l'impatience des pauvres, ont formé un faisceau d'hostilités redoutables. Ils s'agitent, grondent et menacent, parce qu'ils ne peuvent faire sombrer dans le silence et l'oubli la grande voix du Pape de la doctrine sociale. L'étude et la diffusion des enseignements des souverains pontifes s'imposent à tous, riches ou pauvres.

"Puissions-nous, nous aussi comprendre comme les auditeurs de Jésus, que le Pape a parlé comme jamais homme n'a parlé, qu'il a parlé comme un homme ayant autorité, comme un maître, comme une législateur, comme un père, comme le vicaire de Jésus-Christ, comme Dieu lui-même. Puisse le monde malade écouter ses paroles et les mettre en pratique".

Une Association catholique laïque

A qui le....

(Suite de la page 6)

losophie s'y fusionnent si harmonieusement que nous sommes tentés d'y voir la clef du nouvel ordre économique. Que les spécialistes se hâtent d'en discuter. On ne ramènera pas trop tôt la justice et l'équilibre à travers l'indescriptible désordre de l'économie moderne.

Le Devoir, 30 avril 1938

AUGUSTE BENOIT,

Licencié en sciences politiques et sociales de l'Université de Louvain

✤ ✤ ✤

A QUI LE POUVOIR? A QUI L'ARGENT? (Volume de 240 pages) PRIX: $0.75; La douzaine: $7.50.

La Librairie dominicaine, 95, Avenue Empress, Ottawa; 5375, Av. N.-D. de Grâce, Montréal.

Allocution du R. P. Archambault à l'ouverture de la Semaine Sociale

Parlant de la nécessité de la diffusion de l'enseignement sociale de l'Eglise, le R. Père J.-P. Archambault, S. J. a déclaré au début de son allocution que l'encyclique "Divini Redemptoris" demeurera l'un des grands gestes du pontificat actuel, "tant par son contenu doctrinal et ses conclusion pratiques que par les circonstances émouvantes dans lesquelles elle parut".

"Vous vous rappelez ces jours angoissés où assailli par une maladie cruelle, notre bien aimé Pontife luttait contre une mort imminente. Maladie, souffrances, angoisses, plus rien ne compte en ce moment pour le chef de la chrétienté. Un péril mortel menace la société, la civilisation chrétienne est en danger; les âmes vont périr? Il se redresse, tel un guerrier intrépide, et devant l'ennemi menaçant, élève avec une rare vigueur le solide rempart de la doctrine chrétienne.

"Cet ennemi, personne ne l'ignore, c'est le communisme athée Fléau déjà ancien, maintes fois combattu, mais qui puise dans les conditions économiques actuelles un regain de vie, tandis qu'il dissimile, sous une apparente commisération pour le peuple, ses desseins pervers.

Le président des Semaines Sociales démontre ensuite que le Pape entreprend de dissiper l'illusion entretenue par le communisme et le montrer au monde entier sous son vrai jour.

"En un raccourci précis et vigoureux, qui ne laise à l'ennemi aucune échappatoire, il étale ses erreurs et ses mensonges, dévoile ses vrais desseins, indique ses douloureuses conséquences. Russie, Mexique, Espagne, appelés tout à tour en témoignage, dénoncent, des ruines de leurs régions asservies, l'horreur du régime bolchéviste.

"La conclusion s'impose. "Le communiste déclare en toutes lettres le Souverain Pontife, est intrinsèquement pervers, et l'on ne peut admettre sur aucun terrain la collaboration avec lui de la part de quiconque veut sauver la civilisation chrétienne. Si quelques-uns, induits en erreur, coopéraient à la victoire du communisme dans leur pays, ils tomberaient les premiers victimes de leur égarement; et plus les régions où le communisme réussit à pénétrer se distinguent par l'antiquité et la grandeur de leur civilisation chrétienne, plus la haine des "sans Dieu" se montrera dévastatrice".

Parlant ensuite de l'action des "sans-Dieu" en notre pays, le Père Archambault déclare que plusieurs chefs communistes ont réussi à pénétrer soit dans la législature provinciale comme au Manitoba, soit dans les conseils municipaux en particulier à Toronto.

"Dans huit de nos provinces sur neuf, toute liberté est accordée à la propagande communiste. Elle en profite largement. On peut la comparer à celle qui s'exerça avec tant d'ardeur en Espagne avant la guerre, et prépara ces bouleversements intérieurs dont la fièrte nation ibérique souffre encore. A Toronto un grand journal quotidien sème chaque jour les idées subversives. Habilement rédigé, il attise, avec une perversité diabolique, la lutte des classes; il insuffle la haine des autorités sociales et le mépris de nos institutions; il pousse au groupement de tous les forces populaires dans un esprit d'animosité, d'agression, de révolte contre le Québec.

"Sa campagne de dénigrement dépasse toutes les bornes. Il y dépeint l'existence sous les couleurs les plus sombres. La misère noire règne dans nos villes et nos campagnes. Les maladies contagieuses sévissent. Toute liberté est proscrite. L'ouvrier vit sous la terreur. Qu'une armée se levat demain parmi les lecteurs fanatisés du "Daily Clarion" pour venir délivrer les ouvriers de Québec du régime inhumain qui les étouffe, il n'en faudrait pas être trop surpris.

Le conférencier déclare ensuite qu'il ne faut pas se contenter de dénoncer le mal, mais qu'il faut le combattre par des remèdes positifs. Sur 32 articles que contient l'encyclique "Divini Redemptoris", l'exposé de la doctrine et des méthodes communiste n'en comprend que 24, tandis que les 58 autres concernent les moyens à adopter pour nous préserver du danger.

"Le Pape trace en effet un véritable plan d'action pour sauver la civilisation de la barbarie qui la menace, "barbarie plus affreuse, n'hésite-t-il pas à écrire, que celle où se trouvait encore la plus grande partie du monde à la venue du Rédempteur. Ce plan d'action, nous pouvons le ramener à trois opérations stratégiques qui correspondent aux besoins actuels et s'ajustent à la tactique de l'ennemi.

"En face des théories matérialistes dont s'inspire le communisme athée, il dresse la lumineuse doctrine de l'Eglise sur Dieu, l'homme, la famille, la société; contre sa morale éhontée qui ne connaît pas d'autre règle que la jouissance et l'intérêt, il prêche la pratique des vertus chrétiennes: le détachement des biens de la terre, la charité la justice; enfin à ses menées subversives, à sa lutte effrénée des classes à sa dictature du prolétariat, il oppose de justes et profondes réformes dont la réalisation constituera un ordre nouveau vraiment humain.".

Après avoir tracé un brillant et lumineux tableau des principales thèses de la doctrine sociale de l'Eglise le R. Père Archambault conclut en déclarant:

"La tâche à accomplir est difficile. Elle se heurtera à bien des incompréhensions, à des intérêts puissants, à de fortes passions. Il y faudra du temps: un monde nouveau ne se construit pas en un jour. Il y faudra une discipline, une constance, une coordination des forces catholiques qui exigeront abnégation et magnanimité.

"Mais la grâce du Christ se proportionne aux tâches qu'il nous confie. "Nous affrontons un monde, disait Pie XI dans l'encyclique Quadragesimo Anno, retombé en grande partie dans le paganisme." C'est donc la tâche des premiers apôtres, la tâche qu'accomplirent ici les premiers missionnaires, qu'il nous faut reprendre sur un autre plan. Ils reçurent l'aide divine dont ils avaient besoin. Elle ne nous fera pas défaut.

"Est-ce pure coïncidence? N'est-ce pas plutôt une attention de la Providence? Nous célébrons aujourd'hui, en ce premier jour de notre Semaine sociale, la fête des huit missionnaires jésuites, Brébeuf, Lalemant, Joques... qui, pour refouler le paganisme et établir, sur cette terre canadienne, un ordre nouveau, dépensèrent leur vie jusqu'à la dernière goutte de leur sang.

"Que leur zèle nous serve d'exemple! Que leur protection soutienne nos efforts! Que leur oeuvre rénovatrice préfigure la restauration profonde qu'accomplira notre incessant labeur!"

Le sermon de Mgr Desranleau

"En face du communisme bolchévique et athée qui prétend renverser l'ordre social et saper jusque dans son fondement la civilisation chrétienne, l'église catholique, qui est Jésus-Christ sur la terre, ne pouvait pas se taire et elle n'a pas, en fait, gardé le silence. Par la bouche du Pape qui a pour mission, comme son divin maître de rendre témoignage à la vérité et d'accomplir toute justice. Notre-Seigneur nous enseigne de nouveau comment défendre tous les biens éternels niés et combattus par les communistes. C'est tout l'objet de l'encyclique Divini redemptoris.

"L'organisation des semaines sociales a été bien inspirée de choisir, dès cette année, comme sujet de ses études, la restauration chrétienne de la société d'après les enseignements de Notre Saint-Père le Pape Pie XI. Elle ne pouvait désirer ni plus doctes commentateurs ni plus zélés propagateurs de sa parole chez nous.

"L'étude de l'encyclique Divini Redemptoris va nous apprendre à l'évidence que l'Eglise, comme Jésus-Christ, possède les promesses de vie et présente toujours la solution opportune du besoin présent.

CONTRIBUTIONS DE NOS CORRESPONDANTS

La Vie Française en Saskatchewan

WILLOW-BUNCH

Journée de la l'A. C. F. C.

La journée de l'A.C.F.C. a remporté cette année un franc succès à Willow-Bunch. Le Rév. Père Piédalue du Collège de Gravelbourg a été l'orateur de circonstance et a démontré en termes clairs et précis tout l'intérêt que nous, Canadiens français de la Saskatchewan nous devons montrer aux problèmes vitaux de notre race, en particulier en ce qui regarde la question scolaire: enseignement du français et du catéchisme dans nos écoles. La collecte a rapporté la somme approximative de $80.00.

* * *

Chez les scouts

Dimanche, le 25 septembre, les parents des Scouts et Louveteaux se réunissaient au local scout pour procéder à la formation d'un Comité de Groupe. M. Roméo Rodrigue fut élu président; M. Victor Tessier, vice-président et M. l'abbé Dumais, secrétaire-trésorier. MM. J.-A. Mathieu, H. Beaulne, F. Beauparlant et Jean Bruneau furent choisis comme directeurs. Le Comité approuva aussitôt le choix de M. H. Barré, prof., comme Scoutmestre et de M. Gérard Granger, comme assistant. On remplit aussi les formules de demande d'enrégistrement de la Troupe. M. le secrétaire a maintenant reçu la réponse que notre Troupe Scoute comptait désormais au nombre des Troupes Provinciales et que la Charte serait envoyée dans quelques jours.

* * *

Chez les mineurs

La Société Ambulancière Saint-Jean a donné au cours de la dernière semaine de septembre des cours sur la manière de prévenir les accidents de mines et les soins d'urgence à donner en pareille circonstance.

Le cercle de fermières

Le cercle de Fermières a tenu, le 26 septembre, une exposition des travaux exécutés au cours de l'hiver dernier par les membres de ce cercle et aussi des travaux exécutés par les petites filles au cours de leurs après-midi de vacances sur les Terrains de Jeux. Félicitations à l'organisatrice, Mme J.-S. Duperreault, et voeux pour que cette oeuvre prenne tout le développement qu'elle mérite. Continuez Perrette...

* * *

Mariages

Mercredi, le 28 septembre, a été béni le mariage de M. Francis Bellefleur, fils de M. et Mme Frank Bellefleur, et de Mlle Laura Shaw, fille de M. et Mme Earl Brewer Shaw. M. Bellefleur accompagnait son fils et M. Shaw sa fille.

* * *

Le 5 octobre, a été béni solennellement le mariage de M. Marcel Mondor, fils de M. et de feu Mme Philippe Mondor, et de Mlle Annie Weismiller, fille de M. et Mme Paul Weismiller, ainsi que celui de M. Paul Lapaire, fils de M. et de Mme Joseph Lapaire, et de Mlle Laurienne Mondor, fille de M. et de feu Mme Philippe Mondor. M. Philippe Mondor accompagnait sa fille, M. Gérard Lapaire, son frère, M. Paul Weismiller, sa fille et M. Romuald Granger, son neveu, M. Marcel Mondor.

La messe solennelle de mariage fut célébrée par Mgr H. Kugener, assisté de M. l'abbé Dumais, comme diacre, et de M. l'abbé Lionel Mondor, frère de Marcel et de Laurienne Mondor, comme sous-diacre. M. l'abbé Mondor a été ordonné sous-diacre, il y a quelques jours. La chorale rendit avec une grande perfection la messe à quatre voix égales de Gounod. Nos sincère félicitations à tous ces nouveaux époux et qu'il nous soit permis d'exprimer le voeux que l'on voit se renouveler une cérémonie de mariage comme celle du 5 octobre, qui est tout à fait liturgique et dans l'esprit de l'Eglise.

* * *

BAPTEMES

Le 2 octobre, a été baptisée Marie-Lorraine-Aline, fille de M. et Mme Jean Bruneau. Parrain et marraine: M. et Mme Alcide Beauchesne.

Le même jour, a été baptisé Joseph-Marcel-Roger, fils de M. et Mme Wilfrid Benoit. Parrain et marraine: M. et Mme Alcide Grégoire, représentée par Mme Rosaire Grégoire.

DOMREMY

QUARANTE-HEURES

Presque toute la paroisse est venue rendre un grand témoignage de foi, d'amour et de dévotion à Jésus-Eucharistie durant les "Quarante-Heures" les 2, 3 et 4 octobre. Malgré le mauvais temps du dernier jour, les nombreuses confessions et communions furent des plus consolantes. Il y eut continuellement durant chaque jour des adorateurs devant le Très S. Sacrement. Le R. P. Louis-M. Gay, O.P., récemment arrivé d'Ottawa et maintenant de Prince-Albert, en fut le prédicateur. Les paroissiens ont bien goûté et apprécié ses sermons durant ces trois jours. Il a parlé chaque après-midi aux enfants des écoles sur "La Croisade Eucharistique", laquelle société sera bientôt établie parmi nos jeunes de la paroisse. Merci à ce bon et dévoué prédicateur!

* * *

En visite chez M. et Mme Emile Baril, M. et Mme Miteau de Hoey; chez M. et Mme Charles Préfontaine, Mme Vve Alcide Marcotte de Hudson Bay Junction.

* * *

Nos sympathies à M. Charles B. Duval de cette paroisse qui vient d'apprendre la nouvelle de la mort de son frère, Octave, survenue à Sair) e-Geneviève de Batiscan, la semaine passée.

* * *

MARIAGES

Durant la semaine dernière, deux de nos célibataires de la paroisse ont contracté mariage.

M. Georges Lefrançois unissait sa destinée à celle de Mlle Desneiges Bourdon de Bellevue, et M. J. B. Langlois à celle de Mlle Bibiane Joubert de St-Louis. Nos félicitations à ces deux jeunes célibataires.

* * *

DE PASSAGE AU PRESBYTERE

Mgr H. Desmarais, V.G., MM. les abbés Lebel, curé de Bellevue, Carpentier de St-Louis, Belleau, de Blaine Lake, Robert, de Bonne Madonne, Boucher de Wakaw, Gamache d'Iberville, P. Q., aussi M. l'abbé Touchet de Duck Lake, et M. l'abbé Labbé de Prince-Albert.

* * *

Notre Grand Souper aux volailles aura lieu durant octobre. Espérons qu'il sera un succès comme l'an passé. Que chacun se le dise, il y aura aussi un programme musical, pendant lequel, les lauréats des écoles receveront les prix de français de l'A.C.F.C.

* * *

BAPTEMES

Une fille à M. et Mme Alfred Autet, baptisée le 13 sept., sous les noms de Elsie, Joan. Parrain et marraine: Georges Frigon et Marguerite Autet.

Un fils à M. et Mme Eugène Boutin, née le 3 septembre et baptisé le 15,sous les noms de Joseph, Albert, Gérard. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Huard.

MARCELIN

DEPART DE M. LE CURE

Le 4 septembre, un grand deuil frappait la paroisse. Notre dévoué curé, M. l'abbé J. A. Lebel nous annonçait son départ. Il avait été onze ans parmi nous. Son grand zèle apostolique nous l'avait fait aimer comme un père; c'est donc avec beaucoup de peine que nous l'avons vu partir. Il a maintenant charge de la paroisse de St-Isidore de Bellevue. Le onze, nous faisions connaissance avec notre nouveau curé, M. l'abbé J. A. Beaulac, qui lui aussi laissait à regret une population qu'il aimait et de qui il était aimé. Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue.

* * *

ORGANISATIONS

Le 13, une séance de vues animées a été donnée à la salle paroissiale. La passion de Notre-Seigneur fut représentée; une grande foule assistait à cette représentation.

* * *

Le 17, nous avions un thé donné au profit de la paroisse. Tous ont encouragé et contribué au succès de cette organisation.

* * *

Le 2 octobre, diner et souper organisés par les Dames de Ste-Anne et les Enfants de Marie. Après le souper, il y eût un programme de chant et de musique dirigé par Mme J. B. Dorais. Le tout fut un beau succès! Les gens ont su faire honneur aux plats bien garnis et servis avec amabilité. Le chant et la musique ont mis un rayon de gaieté dans l'atmosphère. Tous se sont retirés satisfaits et heureux. Cette organisation a rapporté le joli montant de $104.40. Les organisatrices méritent certainement les plus chaleureuses félicitations.

* * *

Sous l'habile direction de Mme J. B. Dorais, le choeur de chant travaille à sa réorganisation. Nous aurons des voix de chérubins mêlées aux voix plus fortes des anciens chantres.

* * *

Cet hiver, nous patinerons! Notre dévoué M. le Curé se met à la tête de l'organisation. Nous, les jeunes, vous disons: "Merci, M. le Curé"!

* * *

VISITE DE PAROISSE

M. le Curé terminera sa visite de M. le Curé a terminé sa visite de paroisse, dimanche, le 9 octobre.

* * *

BAPTEMES

Le 18 septembre, Cécile, Viviane, Rose, Marie, Louise, enfant de M. et Mme Thomas Gauthier. Parrain et marraine; M. Ludovic Normand et Mme Marie Rose Gauthier.

* * *

Le 2 octobre, Marie, Cécile, Claire, enfant de M. et Mme Emile Neveu. Parrain et marraine: M. et Mme Honoré Neveu.

* * *

Le 2 octobre, Joseph, Alexandre, Albert, Léon, enfant de M. et Mme Wilfrid Colleaux. Parrain et marraine: Albert et Marietta Blaireau. Nos félicitations aux heureux parents!

STORTHOAKS

Favorisées d'une journée idéale, les Dames de l'Autel obtinrent un grand succès à leur souper annuel, lundi, le 3 octobre. La paroisse entière et un nombre des paroisses environnantes étaient venus déguster les mêts délicieux apprêtés par ces bonnes dames.

A cette occasion, nous avions le plaisir d'avoir parmi nous Mgr Bois, de Bellegarde, M. l'abbé Jolys, de Wauchope, le Rév. Père Granger.

Un programme, rendu par les élèves des différentes écoles, fut apprécié de tous. Un orchestre de six violons exécuta avec âme et entrain des morceaux choisis.

Musiciens: Mme Wilfrid Lemieux, son fils, Wilfrid, M. J.-B. Paradis, Gilbert Paradis, Mlle Désautels. Désiré Toupin. Au piano, Mme Armand Bourget.

* * *

Dimanche dernier était pour nous, ce qu'on appelle, "Journée de l'A.C.F.C." Nous avions le privilège d'avoir comme conférencier le président général, M. le Dr Roy. Il sut vivement intéresser son auditoire. Les prix de français furent aussi distribués aux élèves qui les avaient mérités au dernier concours du mois de juin.

* * *

Les "Hoffard Sisters", un groupe de jeunes catholiques vinrent nous donner un très beau concert, dimanche, le 25 septembre.

* * *

M. Arthur Handfield, résidant de notre paroisse, et Mlle Martha Sobrai de Tilston,, Man., se marièrent à Souris, Man., le 25 septembre.

* * *

Lundi, le 3 octobre, fut chanté, dans notre église, un service funèbre pour le repos de l'âme de Mme W. McLeod, décédée dernièrement.

* * *

Notre curé, M. l'abbé Ferland, est parti pour un voyage dans l'Est. Deux de ses paroissiens, M. Edmond Plamont, et M. Pierre Raymond, l'accompagnaient.

* * *

Le Rév. Père Granger, de St-Hubert, est venu prendre charge de notre paroisse pendant l'absence de M. l'abbé Ferland.

* * *

Mlle Antoinette Paradis est partie pour un court séjour à l'hôpital de Régina.

* * *

Mlle Simone Raymond, garde-malade à l'hôpital de Weyburn, est en visite chez ses parents.

* * *

Le semaine dernière, Mme Ernest Dubois recevait la visite de son frère, M. E. Dunnigan.

* * *

BAPTEMES

Janice, Majorée Doris Longphie née le 19 juillet, baptisée le 11 sept. Parain et marraine. M. et Mme Wilfrid Raymond. Père et mère: Pete Longphie, et Kathleen Bellemore.

* * *

Margaret Diana Lorette, née le 25 août, baptisée le 13 sept. Parrain et marraine: Adélard Chicoine et Julia Wozney.

Père et mère, Walter Lorette et Katharina Jackidnick.

* * *

Lucille, Marie, Jeannette Peters née le 10 sept. Baptisée le 10 sept. Parraine et marraine, Edmond Dore: Earl Peters et Léonie Meunier. nais et Françise Peters. Père et mè-

* * *

Gille, Gérard, Joseph Beaudoin, né le 21 sept. baptisé le 25 sept. Parrain et marraine: Hugues Beaudoin et Mélina Gentes. Père et mère Urbain Beaudoin et Annette Gentes.

* * *

Gilbert, Omer Bonneteau, né le 24 sept. baptisé le 25 sept. Parrain et marraine: Joseph Bonneteau et Yvonne Meunier. Père et mère: Jean Baptiste Bonneteau et Yvonne Blézy.

* * *

Marie, Florence, Hélène Belva, née le 1er sept. baptisée le 2 octobre. Parrain et marraine: Gaston Lalonde et Médora Chicoine. Père et mère: Albert Belva et Angélina Chicoine.

Suzanne, Thérèse Claude, née le 29 sept. baptisée le 2 octobre. Parrain et marraine: M. et Mme Louis André. Père et mère: Jean Baptiste Claude, et Eva Sylvestre.

ST - HUBERT

Notre souper paroissial du 2 octobre a remporté un succès sans précédent. Plus de 400 repas ont été servis. Les paroisses voisines ont admirablement répondu à notre invitation. Nous devons à Dumas une mention honorable toute spéciale. La moitié de la paroisse au moins, curé en tête, était là. Kennedy et Whitewood avaient envoyé aussi un assez fort contingent. Notre député, M. A. T. Proctor, de Moosomin, et notre maire, M. Blunt, nous ont honorés de leur présence.

Nos dames cuisinières se sont vraiment surpassées dans la préparation des repas et dans l'organisation du service des tables. Nos hôtes ont été unanimes à manifester leur entière satisfaction. Alors, les amis, au revoir, à l'an prochain.

* * *

La digue de notre lac est à peu près terminée. Le grand chemin No. 9 est gravelé de Whitewood à Pipestone, ainsi que le chemin de St-Hubert au No. 9. Il est maintenant sérieusement question d'en faire autant sur le chemin de St-Hubert à Kennedy dans la direction du sud. Il y a à St-Hubert même assez de bon gravier pour faire une bonne partie de ces travaux.

* * *

Le réservoir d'eau du presbytère se creuse avec entrain. Un grand nombre de paroissiens ont déjà donné la journée de travail demandée à chacun d'eux. Avant longtemps, tous les autres auront fait leur quote part, et le travail sera fini.

* * *

Le dimanche, 9 octobre, a commencé une retraite paroissiale de 8 jours. prêchée par le Révérend Père Pilon, O.M.I. Dans notre prochaine chronique, nous rendrons compte de ce grand événement.

La Revue Dominicaine

(Octobre 1938)
SOMMAIRE

Mme Martime Hébert-Duguay, A PROPOS DE GUIDISME; M. Adrien Pouliot, FAIBLES EN MATHEMATIQUES; R. P. M.-A. Lamarche, O. P., LE PERE LABAT OU L'HUMOUR D'UN SAVANT — II.

* * *

LE SENS DES FAITS: La première cause de tous nos maux, par le R. P. M.-V. Masson, O.P. — Le capitalisme et les problèmes internationaux, par le R. P. T.-M. Landry, O.P. — Projections: L'Heure Catholique — Nouvelle fondation à Laval — Les belles citations: "Le problème de la Race" — "Scoutisme et campisme", par Criticus.

L'EPRIT DES LIVRES: Etudes et Recheres (J. P.) Bonsirven; Les Epitres de S. Jean (Y.-M. F.) Yelle: De Rebus Hispaniae (A.-M. R.) De la Boullaye: L'Ecriture Sainte estelle la règle suprême de la foi? (Y.-M. F.) Richard: Le Pape et le communisme (A. M.) Schryvers: Les principes de la vie spirituelle (G.-M. B.) Bouësse: Théologie et Sacerdoce — Lelotte: Pour réaliser l'Action catholique — Accusés de réception.

(L'Oeuvre de Presse Dominicaine, 5375, Av. N.-D. de Grâce, Montréal.

Le théâtre à Radio-Canada

La Société lance un grand concours ouvert aux dramaturges canadiens des deux langues

MONTREAL, — La Société Radio-Canada fait part qu'elle a pris deux nouvelles initiatives, celles-ci, cette fois, dans le domaine radiodramatique. De grands artistes de la scène anglaise interpréteront pour son auditoire des oeuvres de Shakespeare, parmi lesquelles Le Marchand le Venise, Othello et Jules César. De plus, la Société, pour encourager la littérature dramatique, organise un concours de pièces auquel pourront prendre part les écrivains des deux langues.

Grand concours

Le concours pour les écrivains du théâtre anglais commença en même temps que la première des auditions shakespeariennes, c'est-à-dire le 9 octobre. Le concours se terminera vers la fin de décembre avec la dernière des pièces du tragique anglais.

Le concours pour les écrivains de langue française commencera quelques jours plus tard. Les membres du jury seront choisis hors des cadres du personnel de Radio-Canada. Des prix seront donnés aux vainqueurs du concours, à savoir un de $250, un deuxième de $150, un troisième de $100 et un quatrième de $50.

La Société espère ranimer par ce moyen les sphères du petit-théâtre, les encourager, assurer à leurs écrivains de nouveaux débouchés, chose en quelque sorte nécessaire alors que la grande scène touchée par le cinéma, les sports et les autres apports recréatifs de la vie moderne, risquent de sombrer dans l'oubli. Les groupes amateurs, les patronages, parfois quelques salons ont défendu la cause de la scène souvent avec des moyens de fortune.

LE PAPE ET LE CONGRES DE LA NOUVELLE-ORLEANS

CASTEL-GANDOLFO, — Sa Sainteté Pie XI donnera sa bénédiction aux congressistes du congrès eucharistique de la Nouvelle-Orléans, le 18 octobre, par radio, à 6 h. 30 du soir (12 h. 30 à Montréal).

Ce congrès eucharistique s'ouvrira le 17.

BENES A DEMISSIONNE

PRAGUE, — Le président Edouard Benès de Tchécoslovaquie, vient de démissionner. La nouvelle a été confirmée par les autorités gouvernementales. Benès qui durant toute la crise fit une lutte énergique pour conserver l'intégrité du territoire tchèque abandonne la politique.